



**PRESSE****Le journaliste Abdallah Amraoui n'est plus**

Le journaliste, Abdallah Amraoui, est décédé, lundi à Touggourt, à l'âge de 53 ans, des suites d'un malaise, a-t-on appris auprès de ses proches.

Né en 1972, le défunt avait occupé, au cours d'une carrière professionnelle s'étalant sur plus de trente ans, le poste de chef du bureau régional du quotidien arabo-phone "El-Tahrir" à Ouargla, avant de travailler comme correspondant pour plusieurs journaux nationaux à Touggourt. Passionné de littérature et de patrimoine culturel, il avait participé à plusieurs rencontres nationales sur les médias et la culture.

Parmi ses contributions littéraires et historiques figure l'ouvrage "Monuments de l'histoire de Touggourt", qui met en lumière les personnalités et les événements marquants de la région, couvrant une période allant de la fondation du ksar l'an 782 jusqu'à l'indépendance 1962. Le défunt a été inhumé cet après-midi au cimetière de Sidi-Bouaziz dans la commune de Tebesbest.

## **TRANSPORT MARITIME**

### **La compagnie MMC prépare le lancement du service de transport de voyageurs**

La compagnie "Madar Maritime Company (MMC)", filiale de Madar Holding compte lancer, au titre du plan d'expansion de ses activités, un service de transport maritime de voyageurs, a indiqué, un responsable de la compagnie.

Dans une déclaration à l'APS, en marge d'une conférence sur le transport maritime, organisée dans le cadre de la 8e édition du Salon international du transport et de la logistique "Logistical 2025", la directrice commerciale de "MMC", Lilia Merzouki, a souligné que l'investissement dans le transport maritime des voyageurs était l'un des trois principaux axes du plan d'expansion de la compagnie.

Le plan en question concerne l'affrètement d'un navire de transport de voyageurs, l'acquisition d'un navire de transport de produits en vrac et la mise en service prochaine du porte-conteneurs "Tahat", acquis récemment par la compagnie, a indiqué la même responsable, précisant que ces projets ont atteint actuellement des "étapes avancées".

Les participants à la conférence, qui a vu la participation de l'expert dans le domaine du transport et de la logistique, l'ancien ministre Saïd Djellab et le directeur général de la Société générale maritime (GEMA), Ryad Bouledjoudja, ont souligné l'importance de la coordination entre les différents acteurs pour la promotion du transport maritime, en affirmant la nécessité de relier les ports nationaux aux réseaux de transport comme les routes et les voies ferroviaires, ce à quoi s'attèle l'Algérie pour devenir un centre portuaire pivot.

## **AIR ALGERIE**

### **Perturbations des vols de et vers Paris-Orly en raison d'une panne technique à l'aéroport**

La Compagnie aérienne nationale, Air Algérie, a annoncé, lundi dans un communiqué, des perturbations dans son programme de vols de et vers l'aéroport Paris-Orly (France), en raison d'une panne technique au niveau de cet aéroport. Soulignant que ces perturbations sont indépendantes de sa volonté, la compagnie a invité ses voyageurs à contacter son Centre d'appel au 3302 pour toute information complémentaire.

**ACCIDENTS DE LA ROUTE****Tamanrasset : Deux morts dans un accident de la route (Protection civile)**

Deux personnes sont décédées dans un accident de la circulation survenu au sud-ouest de la wilaya de Tamanrasset, ont rapporté lundi les services de la Protection civile.

L'accident s'est produit sur la route nationale (RN-55A), dans le territoire de la daïra de Silet (à 170 km en allant vers la commune de Tin Zaouatine, wilaya d'In Guezzam), suite au dérapage puis le renversement d'un véhicule utilitaire suivi d'un incendie, entraînant la mort sur place de deux personnes, a-t-on expliqué.

Les corps sans vie des deux victimes ont été transférés vers la morgue de la polyclinique de la commune de Silet, selon la même source.

Une enquête a été ouverte par les services de sécurité compétents pour élucider les circonstances de l'accident.

**MASCARA****Les barrages se renforcent de 5,4 millions de m<sup>3</sup> d'eau**

Les barrages de la wilaya de Mascara se sont renforcés d'un volume de 5,4 millions de mètres cubes d'eau, grâce aux précipitations enregistrées ces derniers jours dans la région, a-t-on appris, lundi, de la direction des Ressources en eau. Selon la même source, le barrage de la commune de Bouhanifa a reçu plus de 3,7 millions de m<sup>3</sup>, tandis que le barrage de Ouizert dans la commune de Ain-Fekan s'est renforcé de 1 million de m<sup>3</sup>. Le barrage de Fergoug (commune de Mohammadia) a, quant à lui, été alimenté de 365.000 m<sup>3</sup>, alors que le barrage de Oued El Taht à Ain-Frah a reçu un apport de 300.000 m<sup>3</sup> d'eaux supplémentaires.

Toujours selon la direction, les barrages d'Oued El Taht (capacité de plus de 7 millions de m<sup>3</sup>) et de Fergoug (capacité totale de plus de 500.000 m<sup>3</sup>) "ont atteint un taux de remplissage de 100%".

Le taux global de remplissage des barrages de la wilaya de Mascara s'élève actuellement à plus de 47%, soit plus de 60 millions de m<sup>3</sup> d'eau, a fait savoir la direction des Ressources en eau.

**TIZI-OUZOU****Organisation vendredi de la 7e édition de la fête du lait d'Imaloussen**

La 7e édition de la fête du lait d'Imaloussen, un village relevant de la commune de Timizart, à 30 km au nord-est de Tizi-Ouzou, sera organisée vendredi prochain après six ans d'interruption, a-t-on appris lundi auprès des organisateurs. La manifestation n'a pas été organisée depuis la 6e édition qui a eu lieu en 2018 en raison notamment de la pandémie de Covid-19, a indiqué le président du comité de village d'Imaloussen, Rabah Ouguemat.

Elle verra la participation d'éleveurs, de transformateurs, et de fabricants de machines et de matériel agricole, de Tizi-Ouzou et d'autres wilayas, a-t-il encore détaillé.

La fête du lait d'Imaloussen ambitionne de contribuer au "développement de la filière laitière à l'échelle nationale et plus spécifiquement dans la région d'Imaloussen, réputée pour être un important bassin de production laitière", a souligné M. Ouguemat, relevant que la manifestation offre aux acteurs de la filière lait un espace pour mettre en avant la qualité de leurs produits et les perspectives d'investissement dans le domaine.

La wilaya, qui a abrité du 6 au 10 mai courant le 1er Salon national de l'élevage et des productions laitières inauguré par le ministre de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche, Youcef Cherfa, connaît une importante dynamique dans le domaine de la production laitière.

**LUTTE CONTRE L'EMIGRATION CLANDESTINE****Chlef : mise en échec d'une tentative d'émigration clandestine, 10 personnes arrêtées (Gendarmerie nationale)**

Une tentative d'émigration clandestine a été déjouée par les éléments de la Gendarmerie nationale à Chlef, avec l'arrestation de 10 personnes, et la saisie de matériel destiné à cette activité, a-t-on appris, lundi, auprès de cette instance sécuritaire.

Selon un communiqué de la cellule de communication du groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Chlef, la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Ténès a procédé, dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, à l'arrestation de 10 individus, dont six (6) organisateurs de traversées clandestines, originaires de la wilaya de Chlef, qui s'apprêtaient à organiser une traversée clandestine par mer depuis les côtes de la wilaya.

L'opération a été menée suite à l'exploitation d'informations parvenues à la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale d'El Marsa, faisant état de la préparation d'une traversée clandestine par mer depuis la plage El-Kettar, de la même commune.

Suite à quoi il a été procédé à l'activation du plan de lutte contre l'émigration clandestine par mer, à travers l'installation de points de contrôle et de patrouilles sur la RN11, en vue de fermer les accès menant à la bande côtière de la commune d'El Marsa.

L'opération a permis l'arrestation des 10 suspects, avec la saisie d'une embarcation de plaisance équipée d'un moteur de 75 chevaux, neuf (9) bidons d'essence, deux (2) boussoles, un gilet de sauvetage, une somme d'argent en devise étrangère estimée à 230 euros, une somme en monnaie nationale de 151 millions de centimes, et plusieurs téléphones portables. Les individus arrêtés seront présentés devant les juridictions compétentes, selon la même source.

**POSTE - TÉLÉCOMMUNICATIONS****Bordj Badji Mokhtar : amélioration des services postaux et de téléphonie à Timiaouine**

Le secteur de la poste et des télécommunications de la commune frontalière de Timiaouine, dans la wilaya de Bordj Badji Mokhtar, sera renforcé par de nouvelles opérations dans le cadre de la modernisation et l'amélioration des services financiers postaux et de la téléphonie, a indiqué lundi le responsable local du secteur.

Il s'agit notamment de l'acquisition d'un nouveau distributeur automatique de billets (DAB), qui sera installé au niveau du bureau de poste situé au centre-ville de Timiaouine, qui connaît une forte expansion urbaine et une densité de population croissante.

Ce nouveau dispositif contribuera à diminuer la pression sur le guichet unique de la poste de cette commune, a déclaré, à l'APS, le directeur du secteur, Kina Kina.

Au volet des télécommunications, trois (3) sites ont été retenus pour l'installation de stations d'antennes relais pour l'opérateur de téléphonie mobile "Djezzy", ce qui permettra d'améliorer la couverture et la qualité des services du réseau de téléphonie mobile dans cette zone frontalière, a fait savoir le responsable.

## CONSEIL DES MINISTRES

### Les directives du Président de la République

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, dimanche, une réunion du Conseil des ministres consacrée à des projets de loi et à des exposés concernant l'état civil, la protection de la santé animale et le Plan national Autisme, indique un communiqué du Conseil des ministres, dont voici la traduction APS:

"Le président de la République, Monsieur le Président a instruit le Gouvernement de renforcer davantage son action sur le terrain avec plus de rigueur pour répondre concrètement aux préoccupations réelles des citoyens, loin de tout folklore médiatique, rappelant, dans ce sens, que le traitement et la mise en œuvre des grands dossiers sociaux s'effectuent en coordination directe avec le Premier ministre.

Après présentation, par Monsieur le Premier ministre, des activités du Gouvernement au cours des deux dernières semaines et suite aux interventions de Messieurs les ministres sur les projets de lois et les exposés, Monsieur le président de la République a donné les instructions, directives et orientations suivantes : A l'entame de la réunion, Monsieur le président de la République a instruit le Gouvernement de renforcer davantage son action sur le terrain avec plus de rigueur pour répondre concrètement aux préoccupations réelles des citoyens, loin de tout folklore médiatique, rappelant, dans ce sens, que le traitement et la mise en œuvre des grands dossiers sociaux s'effectuent en coordination directe avec le Premier ministre.

Par égard à la situation des différentes catégories juvéniles, Monsieur le président de la République a ordonné la régularisation totale et définitive de la situation des jeunes exerçant dans le cadre de la micro-importation individuelle, tout en les protégeant à travers leur intégration dans le circuit formel du commerce extérieur pour leur permettre de tirer profit des avantages prévus par la loi relative.

tive à l'auto-entrepreneur.

Monsieur le Président a également ordonné de leur attribuer le statut d'agents économiques pour leur permettre de profiter d'avantages sociaux et commerciaux en alternative à leur situation actuelle illégale vis-à-vis des opérations de micro-importation via les ports et aéroports, une situation qui a engendré la saisie des marchandises, de certains parmi eux, outre leur déséquilibre social dû à la perte de leurs modestes capitaux. Monsieur le président de la République a enjoint au Premier ministre, de créer, en urgence, une commission chargée de définir les mécanismes d'activité de ces jeunes qui investissent leurs modestes capitaux pour satisfaire des besoins élémentaires, ayant leur impact sur le marché et en quantités limitées.

Monsieur le président de la République a instruit à ce que cette commission, présidée par le Premier ministre, définisse la liste des produits que ces jeunes seront autorisés à importer, en vue de garantir la pérennité de leur activité, dans le respect des réglementations légales et fiscales en vigueur.

Par ailleurs, Monsieur le président de la République a adressé ses remerciements à Monsieur le ministre de l'Industrie ainsi qu'à l'ensemble des fonctionnaires du secteur pour les progrès significatifs réalisés en matière de production et de fabrication locale de sucre, notamment au vu de l'entrée en service de nouvelles unités et usines.

Monsieur le président a ordonné la prise de nouvelles mesures, avec la possibilité de créer un Office

national du sucre, permettant de réguler le marché, en termes de quantité de production, de couverture de la demande nationale, et de quantités destinées à l'exportation, en s'appuyant sur des statistiques précises, à même d'imposer positivement la Banque centrale.

Concernant le partenariat algéro-slovène : - Monsieur le président de la République a enjoint de préparer la tenue d'une réunion de travail consacrée au suivi de la mise en œuvre de tout ce qui a été convenu entre les présidents des deux pays dans divers domaines, notamment l'industrie pharmaceutique, la recherche scientifique et l'intelligence artificielle.

- Il a ordonné d'examiner la préparation du lancement d'une ligne maritime reliant l'Algérie à la Slovénie.

Concernant le partenariat algéro-omanais : - Monsieur le président de la République a instruit d'accorder toute l'attention aux projets d'investissements et à la mise en œuvre des recommandations et décisions émanant des dirigeants des deux pays dans divers secteurs, notamment l'agriculture, l'industrie automobile (Hyundai), le projet de création d'une compagnie de transport maritime algéro-omanais, outre le lancement d'une ligne maritime reliant Alger et Mascate.

Concernant projet de loi sur l'état civil : Eu égard à l'importance particulière que revêt le domaine de l'état civil, Monsieur le président de la République a enjoint le ministre de la Justice d'enrichir ce projet avec davantage de précision et de profondeur en allégeant ses dispositions

pour une meilleure prise en charge des différentes préoccupations, d'autant que l'Algérie a franchi des pas importants dans la numérisation du secteur de l'Intérieur, une étape qui doit impérativement être suivie d'une grande rigueur dans la protection de l'état civil en Algérie.

Concernant le projet de loi sur l'utilisation et l'exploitation touristiques des plages : - Monsieur le président de la République a souligné, à ce propos, l'importance pour tous les acteurs concernés, à leur tête les autorités locales, d'assumer toutes les responsabilités en conjuguant les efforts.

Dans ce contexte, Monsieur le président de la République a insisté sur la nécessité d'une coordination totale entre les secteurs, du Tourisme et de l'Intérieur pour une bonne préparation de la saison estivale.

Exposé sur la mise en œuvre des recommandations du Groupe d'action financière (GAFI) : - Monsieur le président de la République a ordonné l'application des recommandations selon ce que prévoient les lois du GAFI, d'autant que l'Algérie a réalisé des résultats positifs ces dernières années, en témoignent les différentes lois de finances intervenues dans le cadre de la transparence et de l'intégrité et ce de l'avis d'institutions financières internationales, notamment en ce qui a trait à la conformité des données et informations économiques du pays.

Au terme de la réunion, le Conseil des ministres a approuvé des décrets portant nominations et fins de fonctions dans des postes supérieurs de l'Etat.

## CONSEIL DE LA NATION

### M. Azzouz Nasri élu président et de nouveaux membres installés

M. Azzouz Nasri a été élu, lundi, nouveau président du Conseil de la nation lors d'une séance plénière qui a également vu l'installation de nouveaux membres du Conseil.

Cet événement s'inscrit dans le cadre du renouvellement par moitié de la composante du Conseil pour l'année 2025.

Présidée par M. Hamma Chouane, doyen d'âge, la séance a ainsi débuté par l'appel nominatif de tous les nouveaux membres, suivi de l'élection des membres de la Commission de validation des mandats, composée de 20 membres, conformément au règlement intérieur du Conseil de la nation, puis du lancement de l'élection du président du Conseil.

Conformément à l'article 122 de la Constitution, le mandat du Conseil de la nation est de six ans, renouvelable par moitié tous les trois ans.

Ce renouvellement fait suite aux

élections du 9 mars dernier, dont les résultats ont été validés par la Cour constitutionnelle le 13 mars.

M. Azzouz Nasri, candidat du groupe parlementaire du tiers présidentiel, a été plébiscité par l'ensemble des groupes parlementaires représentés. Ancien Premier président de la Cour suprême et membre du Conseil constitutionnel, M. Nasri a été nommé membre du tiers présidentiel en 2022.

L'élection de M. Nasri intervient conformément à l'article 134 de la Constitution qui prévoit l'élection du président du Conseil de la nation après chaque renouvellement partiel, sous réserve de remplir les conditions de l'article 87 de la Constitution.

Dans son allocution, le nouveau président a exprimé sa "profonde gratitude et reconnaissances envers le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour son engagement

constant à renforcer la place du pouvoir législatif dans le système de gouvernance et sa valorisation permanente de son rôle central dans la consécration de l'Etat de droit et l'ancrage de la pratique démocratique".

A cet égard, il a salué l'attention particulière que porte le président de la République à l'institution parlementaire, ce qui dénote, a-t-il dit, "sa profonde conviction de l'importance de l'équilibre institutionnel et sa volonté politique sincère de moraliser et de rajeunir le pouvoir législatif, en rehaussant sa place dans l'édifice institutionnel de l'Etat et en encourageant l'alternance démocratique responsable".

Il a affirmé sa volonté d'être un "président rassembleur de tous les membres du Conseil, quelles que soient leur obédience politique et leur affiliation parlementaire, en vue de consolider son caractère démocratique et pluraliste".

## PRATIQUE DOUTEUSE DE LA FRANCE SUR LES VISAS L'Algérie répondra par une application stricte de la reciprocite (MAE)

L'Algérie qui suit avec un grand étonnement les développements intervenus récemment dans la communication française au sujet de la problématique des visas, répondra par une application stricte de la reciprocite à la juste mesure du manquement de la partie française à ses obligations et engagements, indique lundi un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines.

"Le Gouvernement algérien suit avec un grand étonnement les développements intervenus récemment dans la communication française au sujet de la problématique des visas d'une manière générale et de celle de l'exemption des passeports diplomatiques et de service de cette procédure d'une manière particulière", précise la même source.

En effet, le Gouvernement algérien "n'a pas manqué de constater que la communication française à ce sujet semble relever désormais d'une pratique curieuse et douteuse consistant à organiser grossièrement des fuites à des médias savamment sélectionnés par les services du ministère français de l'Intérieur et de la Direction générale de la police française", note le communiqué.

C'est désormais par ce canal inhabituel que sont annoncées les décisions françaises dans un irrespect total pour les usages diplomatiques consacrés et dans une violation, toute aussi totale, des dispositions de l'Accord algéro-français de 2013 organisant l'exemption de visas au profit des détenteurs de passeports diplomatiques et de service. Et de fait, jusqu'à ce jour, et en contravention flagrante notamment avec les dispositions de l'article 8 de cet Accord, l'Algérie n'a été rendue destinataire d'aucune notification officielle française par le seul et unique canal qui vaille dans les relations entre Etats, en l'occurrence le canal diplomatique".

"Le Chargé d'affaires de l'Ambassade de France à Alger, qui a fait l'objet de quatre convocations au ministère des Affaires étrangères à ce sujet, a systématiquement affirmé ne disposer d'aucune instruction du ministère français des Affaires étrangères.

De la même manière, et à ce jour, il n'a pas été en mesure de répondre aux demandes algériennes formelles de clarification sur ce même sujet", relève-t-on.

Le Gouvernement algérien "tient à rappeler de manière solennelle que c'est la partie française qui porte la responsabilité, pleine et entière, des premières violations de l'accord de 2013 portant exemption de visas au profit des détenteurs de passeports diplomatiques et de service.

Dès leur survenue, ces violations ont fait l'objet d'un communiqué officiel des autorités algériennes les déplorant et mettant la partie française face à ses responsabilités en la matière".

Dans le prolongement de ce rappel, le Gouvernement algérien "rejette, comme étant fondièrement une inexactitude et une contre-vérité, l'allégation française selon laquelle c'est l'Algérie qui aurait été la première à manquer à ses obligations au titre de l'accord de 2013".

Au-delà de ces mises au point indispensables, le Gouvernement algérien "saisit cette occasion pour rappeler qu'en matière d'exemption de visas pour les détenteurs de passeports diplomatiques et de service, l'Algérie n'a jamais été demandeur. Lors de l'introduction du visa, en 1986, pour les ressortissants des deux pays, c'est la France qui a pris l'initiative d'une proposition portant exemption de cette exigence au profit des détenteurs de passeports diplomatiques. L'Algérie y avait alors opposé une fin de non-recevoir franche et sans équivoque.

Bien plus tard, dans le cours des années 1990, et par trois fois, la partie française a renouvelé cette même position qui a essayé une même fin de non-recevoir systématique".

"Ce n'est qu'en 2007, lorsque la partie française est revenue encore une fois à la charge sur ce même sujet, que la partie algérienne a fini par consentir à la conclusion d'un accord bilatéral portant exemption de visas au profit des détenteurs de passeports diplomatiques.

Et c'est toujours à l'initiative de la partie française qu'un nouvel accord, conclu en 2013, a élargi l'exemption aux détenteurs de passeports de service et a abrogé l'accord de 2007 à portée limitative", rappelle le communiqué.

"Au total, il apparaît dans la pratique que le Gouvernement français tend vers le gel ou la suspension de l'accord de 2013, en évitant soigneusement d'en assumer les responsabilités et les conséquences, et ce au mépris des dispositions pertinentes du dudit accord".

"Aujourd'hui, comme hier, l'Algérie n'a aucun intérêt particulier, ni aucun attachement significatif, à l'égard de cet accord.

Elle prend dûment acte de ce qui s'apparente à une suspension de fait de l'accord de 2013 sans le respect par la France des procédures requises.

Elle en tire toutes les conséquences et y répondra par une application stricte de la reciprocite à la juste mesure du manquement de la partie française à ses obligations et engagements", conclut le communiqué.

## JOURNÉE NATIONALE DE L'ÉTUDIANT Activités variées dans les wilayas du Sud

Les wilayas du sud du pays ont commémoré lundi la Journée nationale de l'étudiant, coïncidant avec le 19 mai de chaque année, par le recueillement à la mémoire des Chouhadha et la tenue d'activités scientifiques et culturelles.

A l'Université Kasdi Merbah d'Ouargla, une cérémonie a permis à un nombre d'étudiants de recevoir des attestations de domiciliation pour leurs startups, dans le cadre de la promotion de l'entrepreneuriat et du soutien aux porteurs de projets innovants.

D'autres étudiants, ayant brillé lors de compétitions culturelles et sportives aux niveaux local, national et international, ont également été honorés.

L'événement a aussi été marqué par la présentation de deux projets innovants et la projection d'un documentaire sur l'engagement des étudiants algériens dans la Révolution du 1er novembre 1954.

A Illizi, les autorités locales ont posé la première pierre d'un projet de réalisation du siège de la direction du cadastre, comprenant des logements d'astreintes, ainsi que d'un projet de 64 logements de fonction au chef-lieu de wilaya.

Le centre universitaire Cheikh Amoud Ben Mokhtar d'Illizi a célébré cette journée par l'organisation d'une exposition de livres et de projets innovants, et la présentation d'une pièce théâtrale.

Dans la wilaya d'Adrar, les festivités ont été marquées par le lancement des travaux d'un projet d'une école primaire au ksar Ouled-Ahmed (commune de Timi), alors que l'université Ahmed Draya a accueilli une série d'activités scientifiques et culturelles.

Par ailleurs, l'Université de Tamanrasset a organisé une exposition de projets d'étudiants, une conférence historique sur le 19 mai et une cérémonie en l'honneur des étudiants brillants.

A Bechar, les autorités de wilaya ont inauguré, à l'Université Tahri Mohamed, une exposition mettant en avant les réalisations des clubs scientifiques des différentes facultés. Un documentaire retracant les activités académiques et scientifiques de l'université de Bechar durant l'année universitaire 2024-2025 a été projeté, suivi d'une cérémonie d'hommage aux enseignants et étudiants lauréats de concours scientifiques, tenue dans l'amphithéâtre de cet établissement de l'enseignement supérieur.

## UNIVERSITÉ Signature d'un accord de partenariat entre l'UFC et l'IANOR

L'Université de la formation continue (UFC) et l'institut algérien de normalisation (IANOR), ont procédé, dimanche à Alger, à la signature d'un accord de partenariat visant à établir un cadre d'organisation des activités de l'université selon les normes internationales pour l'obtention de la certification ISO, indique un communiqué de l'UFC.

A cette occasion, le directeur de l'UFC, Yahia Djaafr, a souligné l'importance de la mise en conformité des activités de l'université avec les standards internationaux en matière de qualité, d'autant plus que l'UFC connaît "un niveau d'expansion considérable dans le domaine de la formation avec une augmentation notable du nombre d'étudiants, passé de 12.000 à près de 70.000 étudiants en trois ans, dans les cycles Licence et Master", ajoutant que "l'université se prépare à soumettre une demande d'habilitation pour le cycle doctoral".

Par ailleurs, l'UFC tend à étendre la formation à de nouvelles spécialités, ce qui "accroît la charge de travail de cette université présente à travers 54

## PARLEMENT

### APN: Adoption du projet de loi relative aux assurances sociales, portant prolongation du congé de maternité

Les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont adopté, hier, le projet de loi modifiant et complétant la loi relative aux assurances sociales, portant prolongation du congé de maternité.

Les nouvelles dispositions introduites dans ce texte prévoient l'accès des femmes travailleuses, assurées sociales, à un congé de maternité pour une durée totale de 5 mois, en bénéficiant d'une indemnité journalière équivalente à 100% de leur salaire pour une durée de 150 jours, au lieu de 98 jours prévus par la loi en vigueur n°83-11 du 2 juillet 1983.

Il comprend également des dispositions humaines au profit de la femme tra-



vailleuse, assurée sociale, en cas de naissance d'un enfant atteint d'un handicap, d'une malformation congénitale ou d'une maladie grave nécessitant un accompagnement ou une intervention médicale, de bénéficier, après les 150 jours de congé de maternité, d'une première prolongation de 50 jours, puis d'une seconde prolongation pouvant aller jusqu'à 165 jours supplémentaires, si l'état de santé du nouveau-né l'exige.

## COMMUNICATION

### Le ministère de la Communication dément formellement les informations fallacieuses et tendancieuses attribuées au ministre

Le ministère de la Communication a "formellement" démenti les informations "fallacieuses et tendancieuses" attribuées injustement au ministre, M. Mohamed Meziane, par le correspondant d'un média étranger et se réserve le droit de recourir à la Justice, conformément à la législation en vigueur, indique dimanche un communiqué du ministère dont voici le texte intégral: "Faisant suite aux informations fallacieuses et tendancieuses, délibérément diffusées sur les réseaux sociaux, en date du 16 mai 2025, par Harzellah

Ahmed, et attribuées injustement au ministre de la Communication, Mr. Meziane Mohamed, le ministère de la Communication tient à démentir formellement ces propos mensongers et insidieux. Monsieur le Ministre a effectivement rencontré le concerné, lors d'une cérémonie de remise des accréditations au profit des correspondants de la presse étrangère, en date du 9 avril dernier, au cours de laquelle il a eu un court échange avec cette personne qui travaille en qualité de correspondant d'un média étranger. Lors de ce

très bref échange, Harzellah Ahmed s'est plaint d'être sous l'effet d'une interdiction de sortie du territoire national (ISTN). Ce à quoi Monsieur le Ministre lui a fait remarquer que ce n'était ni le lieu ni le moment pour évoyer ce genre de propos, tout en lui indiquant qu'il n'avait pas à s'inquiéter.

En réponse à ces propos fallacieux et à ces allégations délibérément tenues dans l'objectif de nuire, le ministère de la Communication se réserve le droit de recourir à la Justice, conformément à la législation en vigueur".

## ENVIRONNEMENT

### Des experts soulignent le rôle central de l'économie circulaire dans le développement durable

Des experts ont souligné, dimanche à Alger, le rôle stratégique de l'économie circulaire dans le développement durable, en la considérant comme un levier essentiel pour une gestion plus efficiente des ressources naturelles. S'exprimant lors d'un

forum organisé en marge du Salon international des équipements, des technologies et des services de l'eau (SIEEPollutec), qui se tient du 18 au 20 mai au Palais des expositions, les intervenants ont mis en avant les réformes environnementales engagées par l'Algérie dans le cadre de la promotion de l'économie circulaire.

Dans ce cadre, Samia Tiliouine, experte en énergie, a précisé que l'économie circulaire ne se limite pas au recyclage, mais implique une transformation en profondeur des modes de production et de consommation.

Elle a insisté, à ce titre, sur "la nécessité de prolonger la durée de vie des produits, de favoriser l'éco-conception et de promouvoir la réutilisation des ressources".

Mme Tiliouine a également souligné que les principes de l'économie circulaire sont désormais intégrés dans le cadre juridique national, notamment avec l'entrée en vigueur de la loi n°25-02 de février 2025 relative à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets.

"Cette loi introduit, entre autres, la responsabilité élargie des producteurs, la hiérarchisation des modes de traitement, ainsi qu'une priorité accordée à la valorisation des déchets plutôt qu'à leur enfouissement", a-t-elle ajouté.

La forme juridique constitue une avancée majeure dans la transition écologique de l'Algérie, en favorisant l'innovation, la création d'emplois verts et le développement territorial, tout en réduisant l'impact environnemental".

De son côté, Karima Farehat, représentante de Holcim El-Djazaïr, a mis en lumière la contribution de l'industrie cimentière à la préservation des ressources hydriques.

"Ce secteur peut jouer un rôle vertueux, notamment en renforçant la capacité de stockage des barrages grâce au traitement des résidus issus des stations d'épuration, ce qui permet d'en optimiser les performances", a-t-elle souligné.

A l'appui de ses propos, Mme Farehat a cité deux initiatives menées par la filiale Geocycle de Holcim El-Djazaïr.

La première, développée en partenariat avec l'université d'Aïn Témouchent, vise à valoriser les vases de barrages pour remplacer l'argile naturelle dans la fabrication de matériaux de construction, contribuant ainsi à la préservation des ressources minérales.

La seconde initiative concerne l'intégration des boues issues des stations d'épuration (STEP) dans le processus de production du ciment, une solution innovante face à une probléma-

tique environnementale majeure.

"Ces deux projets locaux, déjà testés avec succès, ne demandent qu'à être déployés à plus grande échelle avec l'implication conjointe de l'ensemble des parties prenantes", a-t-elle affirmé.

Par ailleurs, Nassim Bella, expert au Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), a présenté l'approche "Nexus" comme un levier d'adaptation climatique intégrée dans le cadre du Plan national d'adaptation (PNA).

"Ce projet vise à intégrer l'adaptation dans les politiques publiques, à renforcer la résilience et à réduire la vulnérabilité face au changement climatique.

Il prévoit notamment le développement d'outils de planification, la mise en place d'un système centralisé d'information climatique et l'implication accrue du secteur privé", a-t-il expliqué.

Il a également indiqué qu'un renforcement des moyens et des compétences est en cours, en partenariat avec le PNUD, au sein de plusieurs départements ministériels afin de mieux intégrer les enjeux climatiques.

"Une stratégie de communication et un réseau d'observation du littoral sont également en cours de déploiement", a-t-il conclu.

APS

## TISSEMSILT

### Le wali Bouzaïd Fethi en tournée inopinée pour accélérer la cadence des projets structurants

Dans une démarche résolument tournée vers l'action et le terrain, le wali de Tissemsilt, M. Bouzaïd Fethi, a effectué une série de visites inopinées à plusieurs chantiers de développement répartis à travers les communes de la wilaya. Ces déplacements non programmés traduisent une volonté claire de s'assurer personnellement de l'avancement des projets en cours et de veiller à leur conformité aux attentes des citoyens et aux engagements des pouvoirs publics.

Par ABED MEGHIT

Première halte : la commune de Tissemsilt. Le wali y a inspecté deux projets sportifs majeurs. D'une part, la réhabilitation du stade municipal "Chahid Drizi Abdelkader", infrastructure sportive emblématique nécessitant une modernisation en profondeur pour répondre aux normes actuelles. D'autre part, la construction d'une piscine semi-olympique à proximité de l'université de Tissemsilt, un projet très attendu qui devrait à terme offrir aux étudiants et aux jeunes de la région un espace d'activité physique moderne et accessible.

Cette étape s'est déroulée en présence du directeur de la jeunesse et des sports ainsi que des représentants de l'entreprise chargée de la réalisation. Le wali a insisté sur le respect strict des délais, de la qualité des matériaux utilisés et de la durabilité des équipements livrés. La visite s'est poursuivie dans la commune de Laâyoune, où M. Bouzaïd Fethi a supervisé l'avancement des travaux de la piscine de proximité.

Ce type d'équipement, qui s'adresse directement aux populations locales, constitue un levier important pour l'encouragement des loisirs sains et l'occupation utile du temps libre chez les jeunes, tout en réduisant les inégalités d'accès aux infrastructures. Le volet routier n'a pas été en reste.

Le wali s'est rendu sur le site du projet de dédoublement de RN 14, un axe vital reliant la commune d'El Youssoufia au carrefour de la RN127, en passant par Théniet El Had. Sur 33 kilomètres, ce projet vise à désengorger la circulation, améliorer la sécurité routière et stimuler les échanges économiques entre les communes concernées. Sur place,



M. Bouzaïd Fethi a tenu des échanges avec les responsables du chantier, les ingénieurs des bureaux d'études et les chefs d'entreprises pour lever les contraintes techniques ou administratives éventuelles. Une approche pragmatique qui témoigne d'une volonté de lever les blocages et d'assurer une livraison dans les temps.

Toujours dans le cadre de cette tournée, le wali s'est rendu à Théniet El Had pour suivre de près plusieurs projets. Outre la réhabilitation du stade communal, il a inspecté une assiette foncière située au quartier Ahmed Belharache, identifiée pour accueillir de futurs projets d'investissement. L'objectif est clair : créer de nouvelles opportunités économiques et impulser une dynamique de

développement local. Autre projet d'importance : la réalisation d'un camp de jeunes au sein du parc national de Meddad, une initiative qui s'inscrit dans la valorisation du patrimoine naturel et dans la promotion du tourisme écologique et éducatif. La tournée du wali s'est achevée par une visite du chantier d'un ouvrage d'art sur la RN14, à l'entrée de la commune d'El Youssoufia. Ce pont, une fois achevé, devrait améliorer la fluidité du trafic et sécuriser un point noir de la circulation, au bénéfice des usagers et des riverains.

#### Aménagement urbain : une transformation en profondeur

En parallèle à ces grands projets, les autorités locales ont lancé des opérations d'amélioration urbaine dans plusieurs quartiers de la ville de Tissemsilt. Les quartiers de Bencherif, Bensahla et Nadhour bénéficient actuellement de travaux de réfection des routes, trottoirs, réseaux d'assainissement et systèmes de drainage. Ces interventions, bien que moins spectaculaires que les grands projets d'infrastructure, sont essentielles pour améliorer concrètement le quotidien des citoyens. Cette série de visites imprévues confirme une méthode de travail axée sur la proximité, le contrôle direct et la transparence.

M. Bouzaïd Fethi entend faire de la supervision continue une règle de gouvernance, à travers une présence active sur le terrain, loin des visites protocolaires. En misant sur l'efficacité des services techniques, la coordination entre les intervenants et l'écoute permanente des citoyens, le wali de Tissemsilt veut imprimer un rythme nouveau à la gestion locale.

Un pari audacieux, mais nécessaire, pour une wilaya qui aspire à une transformation durable et inclusive.

## TIARET

### Une enveloppe de 5,6 milliards de dinars allouée au secteur de l'Hydraulique

Le secteur de l'Hydraulique dans la wilaya de Tiaret a bénéficié d'une enveloppe financière de 5,6 milliards de dinars, dans le cadre du programme sectoriel de l'année en cours, a annoncé, lundi, le wali, Said Khalil.

Le wali a précisé, lors du lancement des travaux de renforcement du réseau d'alimentation en eau potable dans les quartiers nord de la ville de Tiaret, que "ce projet s'inscrit dans le cadre d'un ensemble d'opérations dont le lancement est prévu dans les prochains jours".

Les nouveaux projets du secteur concernent notamment "le renforcement du réseau d'alimentation en eau potable dans les quartiers nord de la ville, notamment Zemala et Zaâroura, connus pour leur forte

densité de population. A noter que ce projet, réparti en deux lots, permettra de relier les réservoirs des quartiers de Sidi Khaled et Kirli aux canalisations de 500 mm de diamètre sur 1,2 km de longueur, vers les quartiers de Zaâroura et Zemala, puis au réservoir de ce dernier.

Il a également ordonné l'accélération des travaux de ce projet selon les normes techniques requises, en raison de son importance pour l'amélioration de l'alimentation en eau potable des quartiers nord de la ville, notamment Zemala et Zaâroura, connus pour leur forte

"efficacité et adaptée" pour l'alimentation en eau potable des habitants de la wilaya, en tenant compte des ressources hydrauliques qui seront fournies par le projet "Adjr-Maya", dont la phase expérimentale sera lancée dans quelques jours.

Il est à noter que cette enveloppe allouée au secteur de l'hydraulique fait partie du budget global de 13 milliards de dinars octroyé à 17 secteurs, couvrant 49 opérations, dont 37 seront lancées dans les prochains jours, tandis que les autres sont en cours de levée de réserves, a fait savoir le même responsable.

## LAGHOUAT

### Nouveaux projets pour renforcer le réseau d'électricité en prévision de la prochaine saison estivale

Le réseau de distribution de l'électricité dans la wilaya de Laghouat a été renforcé par une série de projets en prévision de la prochaine saison estivale, a-t-on appris auprès de la Direction de distribution de l'électricité et du Gaz (Sonelgaz-distribution).

Ces projets consistent en la mise en service de 23 transformateurs électriques de basse tension (BT) à travers les régions qui enregistrent des perturbations récurrentes en matière d'alimentation électrique, la réalisation de 29 kilomètres de nouvelles lignes électriques, et le renforcement du réseau de basse tension (BT) par 11 kilomètres de lignes supplémentaires à travers plusieurs quartiers de la wilaya, a déclaré à l'APS le chargé de la communication de l'entreprise Mourad Ghalem.

Une enveloppe de 280 millions dinars a été allouée pour la concrétisation de ces opérations, qui traduisent les efforts déployés par l'entreprise pour accroître la capacité du réseau électrique et assurer ainsi un service de qualité aux citoyens, notamment pendant les périodes de pic de consommation, a ajouté le même responsable.

La direction de distribution dispose actuellement de 4.550 transformateurs électriques de basse tension, un réseau de distribution de basse tension de 3.800 km , et un

autre de haute tension (HT) de 4.395 km, en sus de 81 lignes électriques, a-t-il ajouté.

La wilaya de Laghouat compte un total de 134.109 abonnés au réseau de distribution d'électricité, selon la même source.

## EL BAYADH

### Plusieurs projets de développement pour les communes de Cheguig et Rogassa

Les communes de Cheguig et Rogassa dans la wilaya d'El Bayadh ont bénéficié de plusieurs projets de développement destinés à l'amélioration du cadre de vie des citoyens, a-t-on appris, lundi, lors d'une visite de travail et d'inspection effectuée par le wali, Nouredine Belaribi, dans ces deux collectivités locales.

A Cheguig, le wali a donné le

coup d'envoi d'un projet de revêtement et d'aménagement des routes urbaines au niveau du quartier Menouer Abdelkader avant d'inspecter deux autres projets, l'aménagement de la polyclinique Chahid Arbaoui Benamer et celui de la réalisation d'une salle de sport au lycée Chahid Smahi Mohamed. Au groupement d'habitations rurales de Boughrara, relevant de la même

commune, le même responsable a inspecté les travaux de réalisation d'une cantine scolaire d'une capacité de 200 repas et le projet de renouvellement et extension du réseau d'assainissement, supervisé par la direction locale des ressources en eau et dont le taux d'avancement du chantier affiche 90 %, selon les données fournies. APS

## TÉLÉPHONIE MOBILE

### Djezzy et la BDL lancent le e-paiement par la carte VISA

L'opérateur public de téléphonie mobile Djezzy et la Banque de développement local (BDL) ont lancé, à compter de ce lundi, le paiement électronique via la carte "VISA" pour le règlement des factures et des recharges téléphoniques, en Algérie et à l'étranger, a annoncé l'opérateur dans un communiqué.

À travers ce service, Djezzy devient le premier opérateur de téléphonie mobile à proposer à sa clientèle, aussi bien sur le territoire national qu'à l'étranger, l'opportunité de payer via les cartes internationales à l'instar de "VISA", a précisé l'opérateur assurant que "dans un futur proche", les paiements de ses produits et services s'effectueront aussi avec la carte Mastercard.

Ainsi, ce nouveau service de paiement permet aux porteurs de cartes VISA de recharger du crédit et de payer les factures mobiles pour leur propre ligne ou celle d'un



proche. Il s'agit également, selon le communiqué, "d'une solution complémentaire accessible pour un plus large public, notamment les Algériens résidants à l'étranger, en leur permettant de recharger ou payer les frais d'abonnements de leurs proches en Algérie, en toute sécurité, facilité et rapidité".

Ce mode de paiement vient, par ailleurs, s'ajouter aux moyens de paiement existants tels que la carte "Edahabia" d'Algérie Poste et la carte interbancaire "CIB".

Le lancement de cette initiative conjointe s'inscrit dans le cadre de "la volonté com-

mune de diversifier les moyens de paiement électronique et d'en faciliter l'accès et dans le cadre du "partenariat stratégique" entre Djezzy et la BDL, ainsi que pour "promouvoir l'innovation et l'inclusion numérique", est-il mentionné dans le communiqué.

Ce partenariat reflète aussi "l'engagement partagé de Djezzy et de la BDL en faveur de la digitalisation des services, de la modernisation du système financier et de la construction d'un écosystème de paiement sécurisé, fluide, inclusif et ouvert sur le monde", a-t-on encore souligné de même source.

## ENERGIES

### Arkab donne le coup d'envoi de la campagne nationale de rationalisation de la consommation énergétique

Le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab a donné, lundi à Alger, le coup d'envoi d'une campagne nationale de rationalisation de la consommation énergétique, sous le slogan "Rationaliser notre énergie... protéger notre avenir".

Cette initiative a été lancée en marge de la rencontre nationale consacrée à la présentation du bilan annuel du groupe Sonelgaz pour l'année 2024 et des préparatifs en cours pour l'été 2025.

en présence du Président-directeur général du groupe, Mourad Adjal, ainsi que de ses cadres dirigeants.

La campagne vise à sensibiliser les différentes catégories de clients, y compris les associations professionnelles, à l'importance de rationaliser la consommation d'électricité et de gaz, et à contribuer à la préservation des ressources naturelles.

Elle prévoit également l'organisation de réunions de travail et de présentations de sensibili-

sation diffusées sur les écrans des agences commerciales, en vue de réaliser les objectifs escomptés.

La campagne s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, émises lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée le 23 février dernier, au cours de laquelle il a souligné l'importance de la démarche prospective et de la rationalisation de la consommation de différents

types d'énergie dont l'Etat continue d'augmenter la production.

Cette orientation repose sur de nouveaux mécanismes de régulation et de contrôle, basés sur des études approfondies proposant des solutions intégrées pour préserver et exploiter l'énergie dans le développement industriel, tout en renforçant l'investissement dans les énergies renouvelables, comme l'hydrogène vert et l'énergie solaire, domaines dans lesquels l'Algérie dispose de grandes potentialités.

## L'Algérie participe à Rotterdam au Sommet mondial de l'hydrogène

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargé des Energies renouvelables, Noureddine Yassâa, prend part, à partir de mardi, au Sommet mondial de l'hydrogène qui se tiendra à Rotterdam (Pays Bas), du 20 au 22 mai, indique lundi un communiqué du ministère de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables.

M. Yassâa représentera l'Algérie lors de cet événement important et sera accompagné de représentants du ministère de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, de responsables de Sonatrach et de Sonelgaz, d'experts et de spécialistes dans les domaines des énergies renouvelables et de l'hydrogène vert.

Le Sommet, organisé dans le cadre d'une coopération entre le Conseil de l'énergie durable (Sustainable Energy Council - SEC) et le Groupe RX Global, et d'un partenariat entre le Gouvernement des Pays Bas, la province de Hollande-Méridionale et la municipalité et le port de Rotterdam, compte parmi les grands événements mondiaux liés à l'hydrogène.

Plus de 15.000 participants du monde entier, représentants des Gouvernements, de grandes entreprises industrielles et énergétiques et des institutions financières inter-

nationales, sont attendus à cette édition, dont le thème est axé, cette année, sur l'évaluation des progrès accomplis vers la réalisation des objectifs de décarbonation et de renforcement de l'économie de l'hydrogène. Le secrétaire d'Etat présentera, à cette occasion, un exposé liminaire sur "L'économie de l'hydrogène en Algérie", dans lequel il évoquera la vision nationale pour le développement de cette ressource énergétique prometteuse.

Il participera, également, à une table ronde de haut niveau pour débattre de l'évolution du marché de l'hydrogène à l'échelle mondiale, et des perspectives de développement du commerce transfrontalier de l'hydrogène et de ses dérivés.

En marge de sa participation, M. Yassâa aura une série de rencontres bilatérales avec certains de ses homologues des pays participants, et des représentants des grandes sociétés mondiales spécialisées dans les énergies propres pour examiner les moyens de renforcer la coopération et le partenariat dans le domaine de l'hydrogène vert.

La participation de l'Algérie à ce Sommet s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie nationale ambitieuse pour le

développement de l'économie de l'hydrogène vert, visant à valoriser les potentialités naturelles de l'Algérie (énergie solaire et vastes superficies), et à exploiter ses infrastructures énergétiques de pointe, pour se positionner comme un acteur principal et éminent dans le marché mondial de l'hydrogène, ajoute le communiqué.

Selon la même source, la délégation algérienne participera également à l'exposition qui sera organisée en marge du Sommet, à travers un pavillon spécial mettant en exergue les capacités de l'Algérie, ses projets pilotes et les opportunités d'investissement offertes dans ce domaine, ce qui constitue une plateforme de promotion des industries énergétiques algériennes, et d'attraction de partenaires internationaux.

Le communiqué rappelle, par ailleurs, les projets pilotes lancés par l'Algérie dans le domaine de l'hydrogène vert, ainsi que ses efforts pour renforcer ses partenariats avec plusieurs pays, notamment l'Allemagne, l'Italie, la Hollande, et avec l'Union européenne (UE) en général, dans le cadre de projets stratégiques tels que "SoutH2 Corridor", et "Medlink", visant à exporter l'hydrogène et l'électricité vertes vers les marchés européens.

## ASSEMBLÉES ANNUELLES DE LA BID

### Mise en avant des efforts de l'Algérie en matière de formation et d'emploi des jeunes

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, M. Mustapha Hidaoui et le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, M. Yacine El Mahdi Oualid ont souligné les efforts de l'Algérie en matière de formation et d'emploi des jeunes, et ce lors des travaux des assemblées annuelles du Groupe de la Banque islamique du développement (BID), débuts lundi à Alger.

Dans son allocution prononcée lors du 13ème forum sur le développement de la jeunesse 2025, organisé en marge des assemblées annuelles, M. Hidaoui a évoqué les principales réformes et mesures décisives engagées par les hautes autorités du pays, en vue de promouvoir la jeunesse et de faire de celle-ci "un acteur clé" sur les scènes économique et politique.

Soulignant que ces réformes ont permis de créer un écosystème favorable pour la jeunesse algérienne qui dispose de nombreuses qualités lui permettant d'être un acteur essentiel pour assurer la transition vers le développement du pays, le ministre a réitéré l'engagement de l'Algérie à accompagner et à soutenir les jeunes.

Concernant le forum, M. Hidaoui a indiqué que les assemblées annuelles de la BID représentent une plateforme idéale pour renforcer la coopération entre les membres, tirer profit des expériences réussies et trouver les solutions adaptées aux jeunes.

De son côté, M. Oualid a mis en avant l'importance de revoir les programmes d'enseignement et de formation afin de rendre le système d'enseignement plus flexible et adapté aux évolutions du marché du travail, notamment face aux nouveaux défis imposés par l'intelligence artificielle.

Pour le ministre, il est indispensable d'investir dans la formation professionnelle, car une formation réussie permet de créer des opportunités d'emploi, d'améliorer la productivité des entreprises et de renforcer la performance économique du pays.

Après avoir rappelé les efforts de la BID visant à soutenir le marché du travail dans plusieurs pays, le ministre a mis l'accent sur l'importance d'investir dans les emplois verts notamment ceux liés aux énergies renouvelables.

A ce titre, il a précisé que l'Algérie compte parmi les plus grands investisseurs dans ce domaine au niveau du continent africain.

Pour sa part, le vice-président des opérations de la BID, Dr. Rami Ahmed a souligné, dans son allocution, l'importance de développer un écosystème propice à l'emploi des jeunes à travers des postes permanents et non temporaires ou saisonniers.

Il a déclaré que de nombreux pays musulmans souffrent de précarité, citant, à cet égard, les souffrances quotidiennes du peuple palestinien.

Les participants à la séance de dialogue du forum, placée sous le slogan: "Prêt pour l'avenir : compétences et solutions pour l'emploi des jeunes", ont discuté des priorités de développement liées à l'emploi productif et utile pour les jeunes dans les pays membres de la BID, de l'élargissement de l'innovation et des obstacles entravant l'emploi des jeunes.

## ÉCHANGES COMMERCIAUX

### Londres et l'UE s'accordent pour réduire les contrôles sur la nourriture et les végétaux

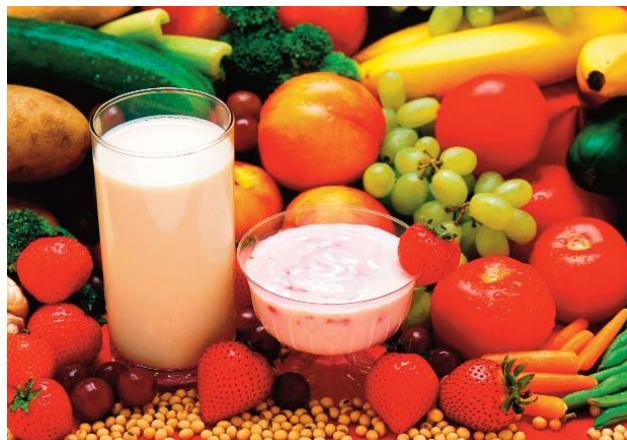
L'Union européenne et le Royaume-Uni se sont entendus pour réduire les contrôles sur la nourriture et les végétaux dans leurs futurs échanges, demande majeure de Londres dans le cadre de l'accord conclu lundi pour relancer leurs relations diplomatiques et commerciales.

Cet engagement commun "facilitera l'importation et l'exportation de denrées alimentaires et de boissons, en réduisant les formalités administratives qui pesaient sur les entreprises et entraînaient de longues files d'attente aux frontières", est-il détaillé dans le communiqué du gouvernement britannique.

"Certains contrôles de routine sur les produits animaux et végétaux seront complètement supprimés", est-il souligné.

"Le Royaume-Uni pourra également de nouveau vendre divers produits dans l'UE", est-il précisé dans le communiqué. La suppression de ces formalités administratives et douanières constitue une priorité pour les Britanniques.

L'UE est de loin leur premier partenaire commercial, mais les exportations du Royaume-Uni vers le continent européen ont reculé de 21% depuis le Brexit



et les importations de 7%, souligne le gouvernement britannique.

Le document sur lequel Bruxelles et Londres se sont entendus prévoit la mise en place d'un accord sanitaire et phytosanitaire (SPS) en matière de sécurité alimentaire et de protection des consommateurs.

Il prévoit "un alignement dynamique et rapide" du Royaume-Uni sur les règles européennes "tout en tenant compte des procédures constitutionnelles et parlementaires" du pays, avec quelques exceptions possibles.

Cela permettrait que la grande majorité des mouvements d'animaux, de produits d'origine animale, de plantes et de produits végétaux entre la Grande-Bretagne et l'UE s'effectuent sans les certificats ou contrôles actuellement requis", est-il noté.

Parmi les autres mesures économiques sur lesquelles Londres et Bruxelles se sont entendus figure une "coopération plus étroite" sur les quotas d'émission, qui permettra aux entreprises britanniques d'échapper à la taxe carbone de l'UE.

## USA

### Rétrogradation de la dette par Moody's, "un indicateur à retardement", selon le Trésor

L'abaissement de la note de la dette souveraine des Etats-Unis par l'agence Moody's est un "indicateur à retardement", a réagi dimanche le secrétaire américain au Trésor, Scott Bessent, rejetant la faute sur l'administration Biden, tout en exemptant la politique budgétaire de Trump.

"Je pense que Moody's est un indicateur à retardement (...) c'est ce que tout le



monde pense des agences de notation", a déclaré M. Bessent lors d'une interview sur une chaîne américaine.

Pour la toute première fois, Moody's a retiré vendredi à la dette américaine sa note maximale de Aaa et l'a rétrogradée à Aa1, s'inquiétant du gonflement de la dette américaine.

La note a été assortie d'une perspective stable.

Les marchés asiatiques évoluent dans un mouvement contrasté lundi, sur fond de tensions commerciales sino-américaines et d'attente de nouveaux indicateurs en Chine.

A Tokyo, les investisseurs restent prudents avant les chiffres de l'inflation et des discussions bilatérales avec Washington.

Vers 01H30 GMT à la Bourse de Tokyo, l'indice vedette Nikkei perdait 0,33% à 37.627 points tandis que l'indice élargi Topix était quasi stable à +0,08% à 2.742 points.

L'indice composite de Shanghai ouvrait proche de l'équilibre (0,03%) tandis que l'indice australien (-0,30%) et celui de Hong Kong (-0,58%) évoluaient en baisse vers 01H30 GMT.

Les investisseurs attendent une série de données chinoises, notamment les ventes au détail et la production industrielle, pour évaluer la santé de la deuxième économie mondiale.

Lundi en matinée, le yen s'est légèrement renforcé face au dollar. Vers 01H30 GMT, le billet vert reculait de 0,62% à 145,06 yens.

L'or poursuivait sa progression lundi, grimpant de 0,80% à 3.228 dollars l'once (31,1g) vers 01H30 GMT.

Cette hausse est soutenue par une demande accrue en Asie, notamment en Chine et en Inde, où les investisseurs cherchent à se préparer contre les tensions géopolitiques et les fluctuations des marchés.

Les cours du pétrole reculaient légèrement, malgré l'espérance d'un apaisement des tensions sino-américaines, alimentant l'optimisme sur la demande mondiale.

Vers 01H30 GMT, le baril de WTI américain perdait 0,10% à 62,43 dollars et celui de Brent de la mer du Nord 0,21% à 65,27 dollars.

APS

## AVIATION

### Qatar Airways annonce un bénéfice record de plus de 2 milliards de dollars

La compagnie aérienne Qatar Airways a annoncé lundi un bond de 28% de son bénéfice net annuel, atteignant un niveau record de 2,15 milliards de dol-

lars. La branche de fret aérien du transporteur qatari a également vu son chiffre d'affaires progresser de 17% sur un an, selon la même source.

En 2024, la compagnie qatarie avait déjà annoncé un bénéfice net record de 1,7 milliard de dollars, en hausse annuelle de 39%.

## PÉTROLE

### Le Brent frôle les 65 dollars

Les cours du pétrole sont en légère baisse lundi, plombés par l'abaissement vendredi de la note de la qualité de la dette des Etats-Unis par l'agence Moody's, qui tire les marchés financiers vers le bas.

Dans la matinée, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en juillet, perdait 0,75% à 64,92 dollars.

Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison en

juin, tombait de 0,77% à 62,01 dollars. Pour la toute première fois, Moody's a retiré vendredi à la dette américaine sa note maximale de Aaa et l'a rétrogradée à Aa1, s'inquiétant du gonflement de la dette américaine. La note a été assortie d'une perspective stable.

Les analystes s'accordent à dire que l'abaissement n'est pas une grande surprise, compte tenu de l'ampleur de la dette et du déficit américain, mais "le timing

est préjudiciable", ont-ils affirmé. Mais l'or noir résiste plutôt bien. Certains indicateurs restent favorables à la demande de pétrole.

Avec un dollar plus faible et des cours du brut bas, "la croissance de la demande mondiale de pétrole pourrait surprendre à la hausse malgré la morosité ambiante", relèvent les analystes.

Et la production industrielle en Chine, premier importateur d'or noir, a progressé à un rythme plus

soutenu que prévu en avril en glissement annuel, selon des données officielles publiées lundi, signe d'une certaine résilience face aux tensions commerciales avec Washington malgré des difficultés persistantes.

Avec la détente de la guerre commerciale, "les perspectives de l'économie chinoise semblent s'être améliorées, ce qui soutient les marchés des matières premières", expliquent les analystes.

## MÉTAUX PRÉCIEUX

### L'or progresse, porté par un dollar faible et les tensions commerciales

Les prix de l'or ont rebondi lundi, gagnant 0,4% à 3.216,29 dollars l'once, soutenus par le recul du dollar et les incertitudes économiques liées aux menaces tarifaires du président américain, Donald Trump.

Les contrats à terme sur l'or ont grimpé de 1%, à 3.219,20 dollars. La baisse du dollar (-0,3%) lundi, a rendu l'or libellé en billet vert plus attractifs pour les détenteurs de devises étrangères.

Par ailleurs, la dégradation de la note de crédit américaine par Moody's a renforcé la demande pour les valeurs refuges, tandis que les investisseurs évaluent l'impact des nouvelles taxes annoncées par Trump sur ses partenaires commerciaux.

Les métaux précieux suivent la même tendance: l'argent gagne 0,1% à 32,31 dollars l'once, le platine monte de 0,2% à 989,31 dollars et le palladium progresse de 0,3% à 963,94 dollars.

## MARCHÉS BOURSIERS

### Début de semaine prudent sur les marchés asiatiques

Les marchés asiatiques évoluent dans un mouvement contrasté lundi, sur fond de tensions commerciales sino-américaines et d'attente de nouveaux indicateurs en Chine.

A Tokyo, les investisseurs restent prudents avant les chiffres de l'inflation et des discussions bilatérales avec Washington.

Vers 01H30 GMT à la Bourse de Tokyo, l'indice vedette Nikkei perdait 0,33% à 37.627 points tandis que l'indice élargi Topix était quasi stable à +0,08% à 2.742 points.

L'indice composite de Shanghai ouvrait proche de l'équilibre (0,03%) tandis que l'indice australien (-0,30%) et celui de Hong Kong (-0,58%) évoluaient en baisse vers 01H30 GMT.

Les investisseurs attendent une série de données chinoises, notamment les ventes au détail et la production industrielle, pour évaluer la santé de la deuxième économie mondiale.

Lundi en matinée, le yen s'est légèrement renforcé face au dollar. Vers 01H30 GMT, le billet vert reculait de 0,62% à 145,06 yens.

L'or poursuivait sa progression lundi, grimpant de 0,80% à 3.228 dollars l'once (31,1g) vers 01H30 GMT.

Cette hausse est soutenue par une demande accrue en Asie, notamment en Chine et en Inde, où les investisseurs cherchent à se préparer contre les tensions géopolitiques et les fluctuations des marchés.

Les cours du pétrole reculaient légèrement, malgré l'espérance d'un apaisement des tensions sino-américaines, alimentant l'optimisme sur la demande mondiale.

Vers 01H30 GMT, le baril de WTI américain perdait 0,10% à 62,43 dollars et celui de Brent de la mer du Nord 0,21% à 65,27 dollars.

APS

## TIPASA

**Une surface de 188 hectares affectée à la culture du tournesol**



Une superficie de 188 hectares a été affectée à la culture du tournesol à Tipasa dans le cadre de la promotion des cultures oléagineuses, au titre de la présente saison agricole, at-on informé, lundi, auprès de la Chambre locale d'agriculture. Les services agricoles de la wilaya s'attendent à la réussite de cette première expérience de culture du tournesol, lancée au mois de mars dernier, pour se poursuivre tout au long des mois d'avril et de mai, sur une superficie ciblée de 188 hectares, a indiqué le secrétaire général de la Chambre, Farid Dahmani. Sur cette superficie ciblée, une surface de 160 hectares relève d'exploitations agricoles pilotes ayant signé des contrats de performance avec les autorités publiques, selon le même responsable qui prévoit une augmentation progressive de la superficie allouée à ce type de culture, à l'avenir.

Outre ces exploitations agricoles pilotes, des investisseurs privés ont pris l'initiative de cultiver 28 hectares de tournesol dans le cadre d'une nouvelle expérience, inscrits au titre des mesures d'encouragement des cultures stratégiques. A noter, les services agricoles de Tipasa travaillent en vue de porter la superficie consacrée par les particuliers à la culture du tournesol de 28 à 100 hectares, selon la même source. M. Dahmani a souligné, à ce titre, la mise en place d'un plan d'action, en coordination avec la direction des services agricoles, afin de sensibiliser les agriculteurs sur l'importance de s'orienter vers ce type de cultures stratégiques, d'autant plus que le gouvernement a initié une série de mesures pour leur développement. Un programme de visites périodiques des surfaces agricoles a également été mis au point pour s'enquérir du respect des techniques et mécanismes de plantation. La culture des plantes oléagineuses s'inscrit dans le cadre d'un plan national de promotion des cultures stratégiques, élaboré par le ministère de l'Agriculture, visant à réduire la facture d'importation de ces produits et à consacrer l'autosuffisance en production d'huile de table. Outre la possibilité d'exploitation du tournesol comme complément alimentaire pour le bétail et pour améliorer la fertilité des sols. A noter que la wilaya de Tipasa expérimente depuis 2021 la culture des plantes oléagineuses, avec une première tentative de 33 hectares consacrés au colza, ayant produit à l'époque une moyenne de

## MASCARA

**Les barrages se renforcent de 5,4 millions de m³ d'eau**

Les barrages de la wilaya de Mascara se sont renforcés d'un volume de 5,4 millions de mètres cubes d'eau, grâce aux précipitations enregistrées ces derniers jours dans la région, a-t-on appris, lundi, de la direction des Ressources en eau. Selon la même source, le barrage de la commune de Bouhanifia a reçu plus de 3,7 millions de m³, tandis que le barrage de Ouizert dans la commune de Ain-Fekan s'est renforcé de 1 million de m³. Le barrage de Fergoug (commune de Mohammadia) a, quant à lui, été alimenté de 365.000 m³, alors que le barrage de Oued El Taht à Ain-Frah a reçu un apport de 300.000 m³ d'eaux supplémentaires. Toujours selon la direction, les barrages de Oued El Taht (capacité totale de plus de 7 millions de m³) et de Fergoug (capacité totale de plus de 500.000 m³) "ont atteint un taux de remplissage de 100%". Le taux global de remplissage des barrages de la wilaya de Mascara s'élève actuellement à plus de 47%, soit plus de 60 millions de m³ d'eau, a fait savoir la direction des Ressources en eau.

## CONSTANTINE

## Forte présence du public à l'inauguration du 7<sup>e</sup> Salon international du tourisme et des voyages «Cirta-Siyaha 2025»

La 7<sup>e</sup> édition du Salon international du tourisme et de voyages "Cirta-Siyaha 2025" a été inaugurée, hier à Constantine en présence d'un public nombreux.

Le coup d'envoi de cet événement qui a été donné par les autorités locales, a été marqué par la présence, de jeunes, des familles et des étudiants venus découvrir, notamment les offres promotionnelles proposées par les établissements de transport aérien et les agences de tourisme et des voyages.

Selon les organisateurs, 52 exposants algériens et étrangers prennent part à ce Salon international qui se veut une opportunité pour faire valoir le potentiel touristique de cette wilaya chargée d'histoire et promouvoir l'activité touristique et de voyages au service de l'économie nationale.

Placé sous le slogan "La numérisation et l'intelligence artificielle: une nouvelle révolution dans l'industrie du tourisme", ce Salon devant se poursuivre jusqu'au 21 mai à l'hôtel Marriott est marqué par la participation d'exposants d'Arabie Saoudite, de Tanzanie, du Sénégal et de Tunisie en plus d'invités d'honneur du Nigéria et de la Chine, a précisé M. Rachid Yaici, président de



## WELCOME TO CIRTA SIAHA 2025

l'Office local du tourisme (OLT), organisateur de l'événement.

Des professionnels du secteur du Tourisme et des voyages dont la compagnie nationale Air Algérie, et experts universitaires de l'Algérie et de l'étranger, ainsi que des artisans sont présents à ce Salon marquant également par la participation d'établissements

financiers d'assurance et de services, selon la même source.

avec l'université Abdelhamid Mehri Constantine 2.

Ce Salon est organisé sous le patronage du ministre du Tourisme et de l'Artisanat, le wali de Constantine et l'Office local du tourisme (OLT) en collaboration avec la direction de wilaya du Tourisme et de l'artisanat, entre autres, a-t-on noté.

## FORMATION

## El-Meghaïer: une vingtaine de jeunes porteurs de projets en formation sur l'entrepreneuriat

Une vingtaine de jeunes porteurs de projets diplômés des établissements de formation et d'enseignement professionnels de la wilaya El-Meghaïer, prennent part à une session de formation spécialisée en entrepreneuriat, à l'initiative du centre de développement d'entrepreneuriat (CDE), a-t-on appris lundi auprès de la direction du secteur.

Ces jeunes ont été choisis à l'issue d'une vaste campagne de sensibilisation, suivie d'une sélection par test pour les candidats éligibles à cette formation spécialisée, qui vise à leur fournir les connaissances et le savoir faire nécessaire à la réalisation de leurs projets économiques, a déclaré à l'APS le DFEP , Salim Doukoumi. Organisée à

l'Institut national spécialisé de formation professionnelle (INSFP) , Chahid Zeghd Mohamed d'El-Meghaïer, cette session de 21 jours aborde plusieurs axes liés notamment aux bases de l'entrepreneuriat, la planification stratégique, la gestion des ressources , le régime fiscal pour les auto-entrepreneurs , ainsi que les mécanismes de financement bancaire, a expliqué le directeur de l'institut, Menacer Abdelaziz. Cette session de formation qui est encadrée par des spécialistes du centre de développement de l'entrepreneuriat, des experts de l'agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (ANAD) , ainsi que par des représentants d'autres organismes, tels que le secteur des impôts

et des institutions bancaires, offre aux stagiaires une vision globale et intégrée des mécanismes de création et de gestion de projets, a-t-il ajouté.

Des diplômes certifiés seront attribués aux stagiaires au terme de cette formation, leur permettant de bénéficier du financement de leurs projets auprès de l'agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat.

Les porteurs de projets bénéficieront également d'un accompagnement afin de garantir la réussite de leurs projets, ont indiqué les organisateurs.

Cette formation s'inscrit dans le cadre des efforts visant le développement de l'esprit entrepreneurial en milieu des jeunes porteurs de projets.

## ORAN

## équipement de 65 clubs scolaires verts avec des serres en plastique et des outils de jardinage dans le cadre de l'éducation à l'environnement

La Direction de l'environnement de la wilaya d'Oran a équipé 65 clubsverts au sein d'établissements scolaires de petites serres en plastique, d'outils de jardinage et de bacs destinés à la production de compost, selon les déclarations de la directrice locale du secteur, Nawel Djebbari.

Cette responsable a précisée que cette initiative, concrétisée ces derniers mois, a concerné 41 écoles primaires, 17 collèges et 7 lycées. Elle s'inscrit dans le

cadre du programme national "Mon club scolaire vert", lancé par le ministère de l'Environnement et de la Qualité de vie en collaboration avec le ministère de l'Education nationale.

Ce programme vise à inculquer, dès le jeune âge, une culture du développement durable chez les élèves, en les impliquant concrètement dans des activités écologiques au sein de leur environnement scolaire. Des kits d'outils agricoles de petite taille, ainsi que des

semences saisonnières écologiques ont également été distribuées, en plus de bacs spécialement conçus pour la production de compost à partir de déchets organiques, dans le but d'enseigner aux élèves les principes de tri, de recyclage et de valorisation des déchets à des fins agricoles, selon la même source.

Mme Djebbari a souligné que ce projet ne se limite pas uniquement à l'aspect environnemental, mais vise également à renforcer les

valeurs collectives, l'esprit de coopération et le sens des responsabilités chez les élèves, dans une vision globale qui intègre la dimension écologique au sein du système éducatif.

Cette initiative devrait être étendue à d'autres établissements scolaires de la wilaya dans les prochaines phases, notamment après les résultats encourageants observés dans certaines écoles pilotes ayant accueilli le projet expérimental.

APS

## ETATS UNIS

### Plus de 25 morts dans des tornades (nouveau bilan)

Une série de tempêtes et tornades dans la nuit de vendredi à samedi a tué plus de 25 personnes et provoqué d'importantes destructions dans le Kentucky et le Missouri, dans le centre des Etats-Unis, laissant des dizaines de milliers de personnes sans électricité.

Samedi matin, de nombreuses localités de la région, dont la grande ville de Saint-Louis, se sont réveillées avec des dizaines de bâtiments détruits.

Dans le Kentucky (centre-est), au moins 18 personnes sont décédées, selon le gouverneur Andy Beshear, dont une majorité dans le seul comté de Laurel, dans l'est pauvre et rural de l'Etat. Sept personnes sont mortes dans le Missouri (centre), et deux autres en Virginie (est). Dans le Missouri, Mike O'Connell, des services de sécurité publique de l'Etat, a averti que de dangereuses conditions météo étaient à attendre de nouveau dimanche soir dans la région.

La maire de Saint-Louis, Cara Spencer, a évoqué lors d'un point presse samedi matin une "désastrement terrible" dans sa ville de près de 280.000 habitants.

Plus de 5.000 bâtiments ont été touchés dans cette tempête, "l'une des pires de l'histoire" de la ville, a-t-elle notamment annoncé. Le gouverneur du Missouri, Mike Kehoe, a déclaré



lors de la même conférence de presse que ses services avaient été en contact avec la Maison Blanche pour la tenir informée des développements.

La Croix-Rouge du Missouri a indiqué avoir mis en place plusieurs centres d'accueil pour les sinistrés. Plus de 110.000 foyers et commerces du Kentucky et du Missouri étaient tou-

jours sans électricité à 22H30 GMT, selon le site spécialisé poweroutage.us, marquant une amélioration par rapport au début de journée. En 2024, les accidents provoqués par des tornades ont fait 54 morts aux Etats-Unis, selon l'Agence américaine d'observation océanique et atmosphérique (NOAA).

### Au moins 2 morts et 19 blessés dans la collision d'un voilier mexicain avec un pont à New York

Un énorme voilier de la marine mexicaine, en visite festive à New York, a heurté le pont de Brooklyn samedi soir, faisant deux morts et 19 blessés, a déclaré le maire de la ville de New York, Eric Adams.

Le navire impliqué est le Cuauhtemoc, un navire de la marine mexicaine transportant 277 personnes, dont quatre sont dans un état critique, a précisé M. Adams. Il a attribué la collision à un incident méca-

nique. "Le pilote a perdu le contrôle du navire", qui était parti plus tôt de l'embarcadère 17 situé à proximité, a-t-il déclaré. Un responsable de la police a déclaré que tous les blessés se trouvaient à bord et que

personne n'était tombé à l'eau. Des vidéos publiées sur les réseaux sociaux révèlent que les mâts de 45 mètres du navire étaient manifestement trop hauts pour passer en toute sécurité sous le pont.

## INDONÉSIE

### Nouvelle éruption du volcan Lewotobi Laki-Laki

Un volcan dans l'est de l'Indonésie est entré en éruption à deux reprises lundi provoquant un nuage de cendres d'un kilomètre de hauteur, les autorités ayant relevé le niveau d'alerte à son maximum.

Le Mont Lewotobi Laki-Laki sur l'île touristique de Flores est entré en éruption à 09H08 lundi (16H08 GMT), projetant d'épaisses cendres à 1,2 kilomètres au-dessus de son sommet, a indiqué l'agence de volcanologie locale dans un communiqué.

Elle a été suivie d'une autre éruption à 09H36, selon la même source.

Les autorités avaient déjà relevé dimanche soir le niveau d'alerte à son maximum pour ce volcan à deux pics

de 1.584 mètres de haut. "Les résultats des analyses visuelles et instrumentales ont montré que les activités de Lewotobi Laki-Laki sont encore élevées", a déclaré dimanche Muhammad Wafid, directeur de l'agence géologique indonésienne, dans un communiqué, mettant en garde contre le risque potentiel d'une "éruption encore plus grande".

Dimanche, une série d'éruptions a projeté des cendres jusqu'à six kilomètres d'altitude au-dessus du sommet du Laki-Laki, selon l'agence.

Le directeur de l'agence géologique a également demandé aux résidents de porter des masques afin de se protéger des cendres volcaniques et aux tou-

ristes de ne pas s'approcher à moins de six kilomètres du cratère.

Il a également mis en garde contre la risque de coulées de boue ou de débris en cas de fortes pluies, en particulier pour les communautés situées autour des rivières qui prennent leur source au sommet du volcan.

Lewotobi Laki-Laki était déjà entré en éruption à plusieurs reprises en novembre, tuant neuf personnes, annulant des dizaines de vols internationaux vers Bali et entraînant l'évacuation de milliers de personnes.

Le Laki-Laki, qui signifie "homme" en indonésien, est jumelé avec un volcan plus calme et dont le nom indonésien signifie "femme".

## PLUIES ET INONDATIONS EN ARGENTINE

### 2.500 évacués dans la région de Buenos Aires

Au moins 2.500 personnes ont été évacuées depuis vendredi dans diverses villes de la province de Buenos Aires après des inondations provoquées par des pluies intenses ces derniers jours, ont indiqué samedi les autorités provinciales. Les pluies quasi-ininterrompues, près de cinq fois la normale locale en mai, ont fait déborder rivières et fossés, coupant une demi-douzaine d'axes routiers et submergeant des champs dans cette zone de pampa (plaine) sans relief. Elles ont aussi inondé des rues en grande banlieue de Buenos Aires. Aucune vic-

time n'a été signalée samedi, tandis que des sources du gouvernement provincial faisaient état à des médias d'environ 2.500 évacués, nombre d'entre eux de leur propre initiative dès vendredi soir, dans divers secteurs du nord de la province. Un nombre "en changement permanent", a-t-on toutefois précisé de même source, entre les évacués, auto-évacués, passés, ou pas, par les refuges établis dans des clubs ou salles de sport, ou partis chez des tiers. Dans la matinée, le gouvernement provincial a annoncé avoir déployé quelque 300 agents entre

pompiers, protection civile et police, avec l'appui de barques, bateaux pneumatiques et kayaks. Dans les villes de Campana et Zárate, à 80 et 90 km au nord de Buenos Aires, la pluie, quasi-incessante depuis vendredi matin, devait après un bref répit samedi regagner en intensité dans la nuit, selon les prévisions météo. "On a eu un total de 425 mm ces dernières 24 heures, c'est de la folie, on n'avait jamais vu ça", avec des zones où l'eau est "au-dessus des épaules", a déclaré à Emiliano Ríberas, coordinateur des urgences à Zárate. A Campana, plu-

sieurs familles ont dû passer une partie de la nuit sur leur toit dans l'attente des secours, pour échapper à leur maison inondée. Le volume de précipitations depuis vendredi a dépassé celles recensées début mars à Bahía Blanca (600 km au sud de Buenos Aires), où

pluies torrentielles et inondations avaient fait 18 morts, a souligné le ministre de Sécurité provincial Javier Alonso. Selon la météorologue Cindy Fernandez, la norme en mai dans cette partie du pays se situe "autour de 70, 80 mm d'eau pour tout le mois. Là, ça a quintuplé".

## USA

### Une bombe explosive devant une clinique en Californie, un mort

Un véhicule a explosé samedi devant une clinique spécialisée dans la procréation médicalement assistée dans la ville californienne de Palm Springs, le maire évoquant auprès de médias américains une bombe et un mort, ce qu'a confirmé l'établissement.

Le maire de la ville, Ron DeHarte, a notamment écrit au Los Angeles Times pour dire qu'il s'agissait "d'une bombe dans ou près du parking du bâtiment. Un mort". "Ce matin, un événement inattendu et tragique s'est déroulé devant notre local de Palm Springs quand un véhicule a explosé sur un parking près de notre bâtiment", a écrit la clinique dans un communiqué.

"Nous avons le cœur brisé d'apprendre que cet événement a enlevé une vie et causé des blessures", ajoute le texte, précisant que le laboratoire qui stocke gamètes et embryons n'a pas été touché. L'explosion a eu lieu peu avant 11H00 locales (18H00 GMT), a écrit la ville dans un communiqué, demandant aux habitants de se tenir éloigné de la zone.

"Nous sommes au courant d'une explosion qui s'est déroulée ce matin à Palm Springs", a écrit sur les réseaux sociaux Bill Essayli, procureur fédéral pour cette zone à l'est de Los Angeles. "Le FBI est sur place et va enquêter pour déterminer s'il s'agit d'un acte intentionnel".

## NIGERIA

### 37 morts dans le naufrage d'un ferry dans le sud-ouest du pays

Au moins 37 personnes ont péri dans le naufrage d'un ferry sur le fleuve Niger, dans le sud-ouest du Nigeria, ont rapporté des médias locaux. L'accident s'est produit près de la localité de Gbajigbo, dans l'Etat de Kwara.

Selon les premières informations, le bateau aurait coulé en raison d'une surcharge. Les opérations de recherche et de sauvetage se poursuivent sur les lieux du drame.

## FINLANDE

### Cinq morts dans une collision d'hélicoptères en Finlande

Une collision entre deux hélicoptères civils qui ont décollé de Tallinn et se sont écrasés non loin de l'aérodrome d'Eura, dans l'ouest de la Finlande, a fait cinq morts selon un premier bilan, a rapporté le site de la chaîne nationale estonienne ERR, citant le ministère des Affaires étrangères du pays. La chaîne finlandaise Yle a précédemment rapporté, citant les services de secours locaux, que deux hélicoptères étaient entrés en collision dans le sud-ouest de la Finlande dans la matinée. La police finlandaise a confirmé plus tard que l'un des appareils transportait deux personnes et l'autre trois.

Elle a précisé qu'elle travaillait pour établir l'identité des victimes. Le directeur du département d'assistance consulaire du ministère estonien des Affaires étrangères, Margus S?rglepp, a déclaré, cité par ERR, que, d'après de premières informations, personne n'avait survécu.

Plusieurs médias estoniens affirment qu'il y avait parmi les passagers des hommes d'affaires estoniens. Le ministère finlandais de la Défense a précédemment souligné que la collision n'était pas liée à des sites ou des équipements militaires du pays.

## EL-MEGHAÏER Plus de 120 interventions ophtalmologiques effectuées au profit des patients (association)

Pas moins de 121 interventions chirurgicales ophtalmologiques ont été effectuées au profit des patients dans la wilaya El-Meghaïer dans le cadre des initiatives de solidarité organisées par l'association "A'ouan al chifa", ont rapporté dimanche les organisateurs.

Ces interventions chirurgicales ont été organisées le week-end dernier au niveau de l'établissement public hospitalier (EPH) Debakh Saïd du chef lieu de la wilaya, par une équipe médicale conduite par le Pr Arouki Mohamed-Al-Fateh, du service d'ophtalmologie de Centre hospitalo-universitaire (CHU) Benflis Touhami de la wilaya de Batna, en collaboration avec un staff médical spécialisé local, a indiqué le président de l'association, Baouia Messaoud.

Dans ce cadre, sept (7) patients ont été transférés vers le CHU de Batna pour des soins spécialisés, et un suivi régulier de leurs cas, a-t-il expliqué.

Cette initiative a été organisée en collaboration avec l'établissement public de santé de proximité, EPSP- Debakh Ahmed Ben Mohamed, et le centre hospitalo-universitaire (CHU) Benflis Touhami de Batna, a-t-il précisé. Tous les moyens humains et matériels ont été mobilisés pour assurer la réussite de cette initiative, saluée par la population locale, d'autant que certaines zones reculées de la wilaya enregistrent un manque dans certaines spécialités médicales, a-t-on signalé.

## SAÏDA Deux opérations chirurgicales complexes de pose d'un os crânien artificiel réalisées avec succès

Deux opérations complexes de pose d'un os crânien artificiel ont été réalisées avec succès à l'hôpital public "Ahmed Medeghri" de Saïda, a-t-on appris, samedi, auprès de l'établissement de santé.

Selon la même source, les deux interventions ont été effectuées, jeudi dernier sous la supervision d'une équipe médicale spécialisée, sur deux patients âgés de 19 et 42 ans au niveau du service de neurochirurgie, dans le cadre de procédures de cranioplastie (reconstruction du crâne) et ont été couronnées de succès. La réalisation de ces opérations constitue une avancée supplémentaire dans les efforts déployés par les équipes médicales de la wilaya de Saïda, "afin d'assurer une meilleure prise en charge des patients et de leur éviter le déplacement vers d'autres wilayas, notamment après l'ouverture du service de neurochirurgie dans le même établissement", a-t-on souligné.

Il est à rappeler que ce service a réalisé, au début du mois de mai en cours, 30 interventions chirurgicales réussies en neurochirurgie pédiatrique, dans le cadre de journées chirurgicales organisées par l'hôpital public "Ahmed Medeghri" de Saïda.

Par ailleurs, plus de 150 interventions chirurgicales ont été pratiquées au sein de cet établissement au cours de l'année écoulée, dans plusieurs spécialités telles que la chirurgie orthopédique, la chirurgie générale, l'urologie, l'oto-rhino-laryngologie (ORL) et les malformations congénitales.

APS

## ORAN

### Le secteur de la santé renforcé par 8 nouveaux accélérateurs linéaires d'ici 2026 (responsable)

Le dispositif de lutte contre le cancer dans la wilaya d'Oran sera renforcé, d'ici l'année 2026, par l'acquisition de huit nouveaux accélérateurs linéaires au profit des établissements de santé, afin d'améliorer la prise en charge médicale des patients, selon le directeur de la santé et de la population, Hadj Boutouaf.

L'établissement hospitalier spécialisé en oncologie "Emir Abdelkader" d'El Hassi sera doté de trois accélérateurs, dont deux de dernière génération, qui ont été récemment livrés.

L'accélérateur actuellement en service sera également remplacé par un nouvel appareil, selon le même responsable. Le Centre hospitalo-universitaire "Dr Benzerdjeb" d'Oran a également reçu récemment deux nouveaux accélérateurs, qui entrent en service, prochainement, d'après la même source.

En outre, l'Institut na-



tional du cancer, actuellement en cours de réalisation à Oran et dont la réception est prévue pour la fin de l'année en cours ou le début de l'année prochaine, sera équipé de trois

autres accélérateurs linéaires, selon M. Boutouaf.

Avec ces nouveaux équipements, les capacités des établissements hospitaliers de la wilaya d'Oran dans la lutte contre le cancer se-

ront renforcées, notamment dans le domaine de la radiothérapie, ce qui permettra d'améliorer les prestations fournies aux patients, selon le même responsable.

D'autres appareils seront également acquis, notamment pour le traitement des cancers de l'appareil digestif et urinaire, entre autres.

Les cahiers des charges sont actuellement à l'étude au niveau de la commission sectorielle du ministère.

Une fois validés, l'appel d'offres pour leur acquisition sera lancé, avant la fin du mois de mai en cours.

## STRUCTURES HOSPITALIÈRES

### Environ 10.000 lits supplémentaires grâce aux nouvelles infrastructures (Ministre)

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a indiqué, jeudi à Oran, que le secteur de la santé bénéficiera, grâce aux nouvelles infrastructures, d'environ 10.000 lits supplémentaires à travers le pays, en plus d'équipements médicaux de haut niveau.

Lors d'une visite d'inspection de plusieurs structures du secteur dans la wilaya d'Oran, le ministre a précisé que la majorité des wilayas du pays bénéficieront de quatre à cinq nouveaux établissements de santé, "ce qui augmentera la capacité d'accueil globale du secteur d'environ 10.000 lits supplémentaires, ainsi que de nouveaux équipements médicaux sophistiqués".

Il a souligné, à ce propos, que l'Algérie est résolue à offrir aux citoyens des prestations de santé de qualité, comme en témoigne la reconnaissance par des organisations internationales de la santé, qui saluent les progrès notables du système de santé algérien, depuis 2020, notamment en matière de prise en charge des patients, d'équipements et d'infrastruc-

tures modernes". M. Saihi a rappelé, dans ce contexte, la réalisation de 603 nouvelles structures hospitalières de capacités allant de 80, 120 et 240 lits, ainsi que la réalisation récente d'une dizaine de centres hospitalo-universitaires à travers le pays.

Ces projets visent à "renforcer la carte sanitaire, promouvoir le service public et garantir une meilleure prise en charge des patients", a-t-il souligné.

Lors de l'inauguration de l'établissement hospitalier spécialisé en urgences médico-chirurgicales "Mahmoudi Mohamed" à Oued Tlelat et de l'hôpital d'El-Kerma "Moudjahid Aissa Benali", le ministre a indiqué que l'Etat a alloué d'importants financements pour la création et l'équipement de ces structures sanitaires avec les technologies les plus récentes. Il a insisté sur la nécessité d'une exploitation optimale de ces établissements au profit des patients, soulignant l'importance d'introduire l'intelligence artificielle pour une meilleure gestion des ressources et

des équipements, et pour optimiser le diagnostic et le traitement des malades.

Lors de sa visite à l'hôpital "Dr Mohamed Balaska", à Sidi Chahmi, le ministre a évoqué la question de la numérisation du secteur, affirmant que "les mécanismes et les moyens nécessaires ont été mis en place" et les échéances ont été fixées pour en évaluer la mise en œuvre. Il a souligné que cette initiative s'inscrit dans la politique de modernisation adoptée par le ministère, visant à développer les établissements hospitaliers afin de rapprocher l'offre de soins des citoyens et de faciliter l'accès aux services de santé dans toutes les régions du pays.

Le ministre de la Santé a également inauguré le nouveau service des urgences médico-chirurgicales de l'établissement hospitalier spécialisé en pédiatrie "Abdelkader Boukherouf" (120 lits) dans le quartier El Menzah à Oran, ainsi que l'établissement hospitalier privé "Djazair" situé à Bir El Djir.

## JUMELAGE INTERHÔPITAUX

### Des consultations médicales au profit des patients à Illizi

Des consultations médicales et interventions chirurgicales sont effectuées aux patients de la wilaya d'Ilizzi dans le cadre d'un programme de jumelage entre l'établissement public hospitalier (EPH) "Tirgui Oune Timidi" d'Ilizzi et l'établissement hospitalier spécialisé mère-enfant d'El Eulma (Sétif), a-t-on appris samedi auprès des organisateurs.

Cette initiative prévoit plusieurs spécialités médicales dont entre autres la chirurgie laparoscopique pédiatrique, la chirurgie de la vésicule biliaire, la chirurgie de l'hydrocéole, les malformations thoraciques congénitales, la néphrologie, les maladies des voies urinaires et autres pathologies, en sus de la programmation

des interventions chirurgicales, a indiqué le coordinateur de ce programme, Dr Gana Akhmissi. Le staff médical qui

supervise cette initiative est composé du professeur Achouri, spécialiste en chirurgie pédiatrique, et une équipe de chirurgiens dans

la même spécialité, selon la même source. Ce programme de jumelage médical se poursuit jusqu'au 21 mai.

## CONSTANTINE

### Deux nouvelles salles de soins pour la commune d'Ouled Rahmoune (wilaya)

Le secteur de la santé s'est renforcé dans la commune d'Ouled Rahmoune, dans la wilaya de Constantine, par deux nouvelles salles de soins, a-t-on appris jeudi auprès des services de la wilaya.

Une enveloppe financière de plus de 50 millions de dinars a été mobilisée pour la réalisation de ces 2 structures de santé dont une doit être mise en service "incessamment", tandis que les travaux de réalisation de la deuxième salle de soins viennent d'être lancés, a indiqué la cellule de communication de la wilaya.

Selon la même source, la salle de soins dont les travaux ont été achevés est implantée dans la la localité de Laziz Belkacem, alors que l'autre structure similaire est en cours de réalisation au village Boudjemââ Badaoui.

La réalisation de ces deux salles de soins s'inscrit dans le cadre des efforts déployés localement dans le but de rapprocher le service de santé des citoyens conformément aux orientations des pouvoirs publics, a ajouté la même source.

## PALESTINE

### Génocide sioniste à Ghaza : Le bilan s'alourdit à 53.486 martyrs et 151.398 blessés

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi à 53.486 martyrs et 151.398 blessés, depuis le 7 octobre 2023, ont indiqué lundi les autorités sanitaires palestiniennes.

Selon la même source, les corps de 136 martyrs et 364 blessés sont arrivés dans les hôpitaux de Ghaza au cours des dernières 24 heures. Les autorités sanitaires palestiniennes ont, en outre, souligné que 3.340 Palestiniens sont tombés en martyrs et 9.357 autres ont été blessés depuis le 18 mars, date de la reprise de l'agression sioniste, notant que les corps de nombreuses victimes se trouvent encore sous les décombres. Un accord de cessez-le-feu était entré en vigueur le 19 janvier à Ghaza après plus de 15 mois d'agression génocidaire



sioniste, provoquant une catastrophe humanitaire sans précédent. Les forces

de l'occupation ont repris le 18 mars leur agression contre Ghaza, après une interrup-

tion de deux mois, consécutive à l'accord de cessez-le-feu.

### Génocide sioniste: le chef de l'OMS "alarmé" du risque de famine à Ghaza

Le chef de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) s'est alarmé lundi du risque de famine qui augmente dans la bande de Ghaza, où "deux millions de personnes sont affamées" en raison du blocus humanitaire qu'impose l'occupant sioniste à l'enclave palestinienne depuis plus de deux mois.

"Le risque de famine à Ghaza augmente avec la rétention délibérée de l'aide humanitaire, y compris de nourriture, dans le cadre du blocus en cours", a déclaré le directeur général

de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, à l'ouverture de la réunion annuelle des Etats membres de l'organisation à Genève.

"Deux millions de personnes sont affamées", alors que des "tonnes de nourriture sont bloquées à la frontière, à quelques minutes de là", a-t-il dénoncé.

"Les ordres d'évacuation, le rétrécissement de l'espace humanitaire et le blocus de l'aide entraînent un afflux de victimes dans un système de santé déjà à bout de souffle", a encore affirmé M. Tedros.

"Les gens meurent de maladies que l'on peut prévenir alors que les médicaments attendent à la frontière et que les attaques contre les hôpitaux privent les gens de soins et les dissuadent d'en chercher", a-t-il ajouté.

Des milliers de patients ont besoin d'être évacués de Ghaza pour des raisons médicales, selon M. Tedros, qui demande aux Etats membres d'accepter davantage de patients et à l'entité sioniste de permettre ces évacuations, d'autoriser l'entrée à Ghaza de denrées alimentaires et de médicaments.

Depuis plusieurs semaines, des responsables de l'ONU et d'ONG multiplient les avertissements concernant la pénurie de nourriture, de médicaments et de carburant dans la bande de Ghaza, où l'aide humanitaire est vitale pour les 2,4 millions d'habitants.

Selon le rapport IPC (Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire) publié lundi dernier, Ghaza est confrontée à un risque critique de famine".

## ANGOLA

### 191 cas de choléra détectés en 24 heures (officiel)

Les autorités sanitaires angolaises ont annoncé avoir détecté 191 nouveaux cas de choléra et un cas de décès à travers le pays en 24 heures, rapportent des médias. "L'Angola a enregistré 191 nouveaux cas de choléra au cours des dernières 24 heures", a indiqué le ministère angolais de la Santé, dans

un bulletin officiel, repris par des médias repris par des médias.

Selon la même source, les provinces concernées sont: Cuanza-Sud, Namibe, Benguela, Luanda, Huila, Malanje, Cuanza-Nord, Bengo, Lunda-Nord et Cabinda. Depuis le début de l'épidémie en janvier der-

nier, plus de 20.800 cas de choléra ont été recensés en Angola, a précisé le ministère. Fin mars, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) avait estimé dans un rapport que le risque de propagation du choléra en Angola et dans les pays voisins était "très élevé" pendant la saison des pluies.

## PALUDISME

### La Namibie enregistre 5.921 nouveaux cas et huit décès en une semaine

La Namibie a enregistré 5.921 nouveaux cas de paludisme et huit décès entre le 5 et le 11 mai, marquant une diminution de 12% par rapport à la semaine précédente, a annoncé le ministère de la Santé et des services sociaux. Les données, publiées samedi dans le dernier rapport du ministère sur la situation du paludisme en Namibie, ont souligné une transmission continue dans plusieurs districts des régions du nord et du nord-est du pays, qui représentaient 71% des nouveaux cas signalés au cours de la semaine.

Selon le rapport, depuis le début de l'épidémie en



décembre 2024, la Namibie a signalé 76.195 cas confirmés de paludisme et 132 décès. En réponse, a ajouté le ministère, les autorités maintiennent des activités

de contrôle des vecteurs de la maladie, telles que le traitement des sites de reproduction des moustiques, tout en renforçant les efforts de communica-

tion sur les risques grâce à la radio locale et à la sensibilisation communautaire.

Cependant, le ministère a noté que la réponse au paludisme continue de faire face à des défis, notamment des transports insuffisants, une pénurie de personnel médical et des rapports de données transmis en retard dans certains districts.

Parallèlement, des efforts sont en cours pour se procurer davantage de moustiquaires traitées à l'insecticide et de produits pharmaceutiques, ainsi que pour déployer des commis à la saisie des données et du personnel de santé supplémentaires, a indiqué le ministère.

## MPOX

### Plus de 14.700 cas recensés en Afrique depuis début 2025 (OMS)

Quelque 14.758 personnes ont contracté le virus de la variole simienne (mox) sur le continent africain depuis le début de l'année 2025, selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), qui a fait état de 67 décès signalés.

La République démocratique du Congo (RDC) a recensé 7.411 cas et 22 décès entre le 1er janvier et le 4 mai, 4.590 cas ont été confirmés, sur la même période en Ouganda, qui est actuellement confronté à une importante flambée de mpox, avec environ 200 nouveaux cas confirmés chaque semaine, même si une tendance à la baisse a été enregistrée, indique un bulletin d'information de l'OMS.

Au Burundi, les autorités signalent actuellement en moyenne moins de 50 nouveaux cas par semaine, contre un pic de 200 auparavant, tandis qu'en Sierra Leone, plus de 500 nouveaux cas atteints du virus ont été recensés la semaine dernière, selon la même source.

Du 1er janvier 2022 au 31 mars 2025, l'OMS avait reçu des données provenant de 132 pays concernant 138.029 cas de mpox, dont 317 décès.

L'état d'urgence sanitaire mondiale en raison de la variole simienne était initialement en vigueur de juillet 2022 au 11 mai 2023.

Il a été annulé par la suite, mais le 14 août 2024, le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, a de nouveau déclaré l'état d'urgence en raison d'une flambée épidémique en Afrique.

Selon l'OMS, la mpox provient du centre et de l'ouest de l'Afrique. Le premier cas de transmission d'un animal à l'homme a été enregistré en 1970 en RDC.

Le virus se transmet généralement à l'homme des animaux sauvages, comme des rongeurs ou des primates, alors que sa transmission entre humains demeure limitée.

### 75 cas confirmés depuis le début de l'épidémie en Zambie

La Zambie a enregistré un total de 75 cas de variole du singe (Mpox) depuis l'apparition de cette épidémie en octobre de l'année dernière, ont annoncé jeudi les autorités sanitaires.

Cette annonce fait suite à la confirmation de 26 nouveaux cas depuis la précédente mise à jour, ont précisé les autorités sanitaires.

Le ministère zambien de la Santé a indiqué que "457 cas au total avaient fait l'objet d'une investigation dans 6 des 10 provinces du pays, avec un taux global de positivité de 16%".

Sur le total de cas confirmés, 32 patients ont guéri et ont quitté l'hôpital, tandis que 41 autres restent en observation à leur domicile.

Seuls deux décès ont été recensés depuis l'apparition de la maladie, a-t-il ajouté.

Le ministère a indiqué en outre que cette maladie affectait les personnes de toutes les classes d'âge, avec 15% des cas confirmés touchant des enfants de moins de cinq ans.

"Cette large distribution par classe d'âge souligne la nécessité d'une communication de santé publique inclusive et d'interventions ciblées dans toutes les classes d'âge", a souligné également le ministère.

APS

Mardi 20 mai 2025

# COUP DE SOLEIL Que faire ?

Dans votre jardin ou en terrasse, vous avez profité du soleil. Résultat : vous voilà arborant de jolis (et cuisants) coups de soleil. Nos conseils pour les soulager au plus vite.

Le coup de soleil correspond à une brûlure au 1er degré provoquée par surexposition de la peau aux UVB et aux UVA. La peau est rouge, "érythémateuse", sensible. Les couches supérieures de l'épiderme souffrent d'un trop plein de soleil, vécu comme une agression. Voici quelques gestes à faire sans tarder pour apaiser votre coup de soleil et accélérer sa guérison.

Prévenir coup de soleil : pas de nouvelle exposition au soleil.

## COUP DE SOLEIL : SOULAGEZ L'INFLAMMATION

Ensuite, dès que vous vous rendez compte que votre peau est trop rouge et ayant même de ressentir les premières douleurs, prenez un cache d'ibuprofène (type Advil ou Nurofen) afin de stopper rapidement le processus d'inflammation et éviter que la douleur ne devienne rapidement trop insupportable.

## REFROIDISSEZ LA PEAU POUR L'APASSEZ

Rafraîchissez la zone brûlée avec de l'eau du robinet (entre 15 °C et 25 °C), environ 15 minutes, jusqu'à disparition totale de la douleur, ou prenez un bain tiède et non froid si la zone brûlée est étendue.

Cela permettra aussi d'éliminer toute trace de sable, de chlore ou

d'eau salée qui ne font que causer plus d'irritations.

Vous pouvez ajouter à votre bain quelques flocons d'avocine pour bénéficier d'un pouvoir calmant supplémentaire. La recette : versez deux verres de flocon d'avocine dans un sac en mouseline ou une chaussette fine et fermez avec un élastique. Suspendez le au robinet de la baignoire et faites couler l'eau du bain dessus : l'eau va devenir laiteuse. Baignez-vous pendant une quinzaine de minutes. Vous pouvez également passer le sachet de flocons sur les coups de soleil.

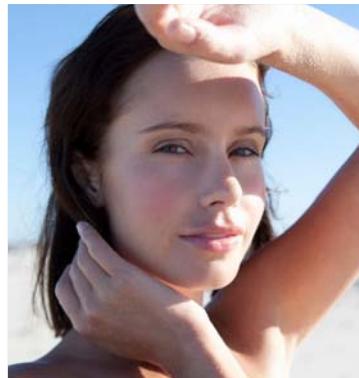
## BUVEZ BEAUCOUP D'EAU

Non seulement le coup de soleil déshydrate votre peau, mais il déhydrate aussi tout le reste de votre corps, ce qui explique pourquoi vous vous sentez souvent fatigués après une journée au soleil. Donc pensez à boire beaucoup plus d'eau que d'habitude et à manger des fruits gorgés d'eau comme la pastèque, le melon jaune ou le raisin.

Surveillez également votre température : elle peut être élevée.

## ET HYDRATEZ DE L'EXTÉRIEUR

On connaît les vertus digestives du jus d'avocine, mais utilisé sous forme de gel, cette plante possède



d'incroyables propriétés cicatrisantes et adoucissantes. L'avocine fait merveille sur les soignez les brûlures du soleil car il contient des acides aminés (7 des 8 essentiels, 11 des 14 secondaires) essentiels à la régénération des cellules de la peau et des enzymes anti-inflammatoires.

**Quand consulter un médecin ?**

Le temps de guérison d'une brûlure du premier degré est de 3 à 6 jours. Si la peau n'a pas ré-exposé au soleil avant que la rougeur ait totalement disparu. Et pensez à appliquer votre écran solaire moins un demi-heure avant de sortir. Rappelez-vous : 5 coups de soleil augmentent de 80% les risques de mélanome !

Attention : si quelques heures après l'exposition, de petites bulles, parfois même des cloques (qui n'ont pas percé) apparaissent et que la douleur est très vive, vous souffrez probablement d'une brûlure du second degré. Rendez-vous chez le médecin qui assurera que la brûlure n'est pas infectée.

Si même si la brûlure -même du premier degré- est très étendue (environ 10% de la surface de la paume de la main) ou en cas de déshydratation (forte fièvre, maux de tête, vomissement, malaise, soif, sécheresse de la bouche et des yeux...), consultez le médecin ou prenez un avis en pharmacie.



et des enzymes anti-inflammatoires. La recette : appliquez une fine couche de gel d'avocine (vendez magasin bio) sur le corps de soleil et laissez la peau absorber le produit avant d'en remettre une couche. fait merveille pour la régénération des cellules de la peau

simplement du temps qui passe, toute crème solaire n'est pas «sun-protect». Ou plutôt, si elle n'est pas deux fois de suite : "les pharmaciens nous expliquent bien que n'importe quel produit perd en efficacité dans l'année qui suit son ouverture", explique Jean-Luc Schmutz, Professeur au département de Dermatologie du CHRU de Nancy-Brabois. "En revanche, un produit qui n'a pas été oxydé, conservera ses propriétés plusieurs années. Récemment, on a utilisé des masques contre le Covid-19 dont la date de péremption était dépassée... ", souligne-t-il.

Etant donné les dégâts du soleil sur la peau, si la période se prolonge ? "Si vous utilisez une crème pas assez efficace pendant un mois, alors là où, votre peau va emmagasiner les UV, et vous risquez des choses plus graves", poursuit-il. "Les conséquences peuvent se ressentir 10, 15 ou même 20 ans plus tard.", Isabelle Rousseaux précise encore : "Au-delà des réactions de la peau, la melanine qui est chargée de protéger risque d'être dépassée par les événements, et vos cellules risquent de se cancériser. C'est pourquoi il faut privilégier l'utilisation de crèmes neuves. Et ça va aussi pour les autres produits, comme les lotions anti-moustiques." Isabelle Rousseaux, dermatologue à Lille et membre du SNVD (Syndicat des Dermatologues et Vénériologues) abonde, mais ajoute qu'elle "préfère quand même utiliser une crème non verte dont la date est dépassée plutôt qu'une

des cancers de la peau chez des gens de 30 ans. Ce n'était pas le cas avant."

Mais une question demeure : que faire, dans ces cas, des crèmes achetées pour l'été et non terminées ? Utilisez-les le reste de l'année", préconise Isabelle Rousseaux.

"Après tout, ça reste des crèmes hydratantes, et il y aura encore du soleil quand vous rentrerez de vacances. Moi, j'en mets tous les jours, de mars jusqu'à l'automne". L'idéal, en somme, pour emporter un peu de parfum des vacances avec soi.

## En ville aussi, il faut se protéger du soleil

Il ne faut pas sous-estimer les expositions de notre peau au soleil dans notre quotidien. Déjeuner en terrasse, trajets en voiture, à pieds... il n'y a pas qu'à la plage qu'on risque d'attraper un coup de soleil.

L'été arrive et avec lui les campagnes de prévention sur les dangers du soleil. Il faut penser à protéger sa peau, appliquer une crème protectrice et éviter aux heures chaudes. Dans l'inconscient, ces recommandations concernent les vacances et loisirs, particulièrement les séances de bronzing à la plage ou la piscine. Et pourtant, l'exposition en ville est toute aussi dangereuse pour la peau.

Un déjeuner ou un verre avec des amis en terrasse, ou encore une promenade au soleil doivent engendrer des réflexes de protection", a confié à Slate, le Dr Nina Roos, dermatologue et auteure du livre "La peau, c'est la vie" (First Editions).

Si quelques heures après l'exposition, de petites bulles, parfois même des cloques (qui n'ont pas percé) apparaissent et que la douleur est très vive, vous souffrez probablement d'une brûlure du second degré. Rendez-vous chez le médecin qui assurera que la brûlure n'est pas infectée.

Si même si la brûlure -même du premier degré- est très étendue (environ 10% de la surface de la paume de la main) ou en cas de déshydratation (forte fièvre, maux de tête, vomissement, malaise, soif, sécheresse de la bouche et des yeux...), consultez le médecin ou prenez un avis en pharmacie.

Il apprend à ses dépêches", précise-t-elle.

## SOLEIL ET POLLUTION, FACTEURS DE VIEILLISSEMENT CUTANÉ

Et si la révérbération du soleil à la plage augmente le rayonnement UV de 15% et celle de l'éclume de 25%, les surfaces vitrées des bâtiments ont le même effet sur les citadins. Egalement interrogé par Slate, le philosophe du corps Bernard Andrieu parle de "bronzing habillé". En ville, vous exposez votre visage, votre gorge, vos bras, voire vos jambes, toutes ces zones du corps que vous pensez à protéger à la plage mais pas dans les lieux urbains de la vie quotidienne", résume-t-il.

Il cause aussi, la pollution,

"en tant que source de stress oxydatif, elle va gêner la réponse cellulaire en cas de coups de soleil et être un facteur de vieillissement cutané", explique Nina Roos. Alors même si vous n'êtes pas en vacances et que la plage n'est pas sur votre agenda du jour, glissez-vous un tube de crème solaire dans votre sac et n'hésitez pas à protéger votre peau au cours de la journée.

## 10 remèdes naturels pour soulager un coup de soleil

Les mois de confinement nous ont donné une seule envie : profiter un maximum du soleil. Et c'est comme ça qu'on se retrouve avec un joli coup de soleil sur les épaules ou le décolleté. Voici les quelques remèdes à dénicher dans la cuisine ou la salle de bains pour soulager la brûlure rapidement.



adoucissantes. L'aloe vera fait merveille pour soulager les brûlures du soleil car il contient des acides aminés (7 des 8 essentiels, 11 des 14 secondaires) essentiels à la régénération des cellules de la peau et des enzymes anti-inflammatoires.

Mode d'emploi : appliquez sur la brûlure et laissez la peau absorber le produit avant d'en remettre une couche. Ne rincez pas. Préférez le gel biologique vendu en pot, très concentré en jus d'aloe vera plutôt qu'un produit cosmétique qui "contient de l'aloe vera". Le gel se conserve pendant six mois au frigo après ouverture.

## Le vinaigre

Le vinaigre a pour effet d'assouplir la peau et de calmer l'irritation. Il est surtout parfait pour soulager rapidement la douleur du coup de soleil. Vinaigre blanc et vinaigre de cidre peuvent être utilisés, au choix. Le pH du vinaigre rééquilibrera celui de la peau qui vient d'être agressée par le soleil et apportera une sensation de fraîcheur immédiate.

Mode d'emploi : appliquez un bol avec une moitié d'eau froide et une moitié de vinaigre blanc.

Trempez un lingot dans ce mélange et appliquez-le sur le coup de soleil pendant 5 minutes. Recommencez deux ou trois fois l'opération. Vous pouvez aussi appliquer des compresses de vinaigre de cidre.

## Le lait écrémé ou le yaourt

Si votre coup de soleil est assez léger, vous pourrez simplement besoin d'être apaisé et rafraîchi. Les protéines qui contiennent le lait écrémé ou le yaourt ont un effet calmant et leurs ferments lactiques ont des propriétés anti-inflammatoires.

Mode d'emploi : Mélangez 2 cl de lait écrémé à 1 litre d'eau et ajoutez quelques glaçons. Appliquez des compresses de ce mélange pendant 15 minutes, et renouvez l'opération toutes les deux à quatre heures.

OU appliquez une couche épaisse de yaourt nature sur la peau et laissez reposer 15 minutes avant de nettoyer avec un peu d'eau fraîche ou une eau florale.

## L'huile de calendula

Habituellement, on utilise l'huile végétale de calendula pour traiter les peaux fragiles et irritées. Dans le cas d'un coup de soleil, on fait appel à ses propriétés cicatrisantes et apaisantes. Sa teneur en carotène et en vitamine A vous permettre de restaurer la peau.

Mode d'emploi : déposez une petite perle d'huile sur le bout de vos doigts et massez très doucement la zone de votre coup de soleil. Si c'est sur le visage, évitez le contour des yeux. Laissez agir toute la nuit.

Pour faire votre mélange huile de calendula : stérilisez un petit pot en verre, remplissez-le de fleurs de calendula les laisser et couvrez d'huile d'olive. Laissez macérer pendant 45 jours puis filtrez cette huile. Vous pourrez l'utiliser pour adoucir la peau après chaque exposition solaire. Elle aide aussi à nourrir les mains desséchées.

## Le bicarbonate de soude

Utilisé en cuisine pour alléger la pâte des gâteaux, le bicarbonate de soude crée un environnement alcalin qui soulage la peau. En outre, il a des propriétés antiséptiques.

Mode d'emploi : versez un peu de bicarbonate de soude de dans l'eau fraîche, trempez des compresses dans ce mélange et appliquez-les sur le coup de soleil pendant une dizaine de minutes. Si vous souffrez d'allergie au soleil, mélangez quatre cuillères à soupe de bicarbonate à quelques

gouttes de vinaigre de cidre afin d'obtenir une pâte épaisse. Appliquez cette pâte en cinq plasmas sur le décolleté, les épaules, le visage, endroits privilégiés des petits boutons de la lucidité estivale. Laissez agir une heure ou deux puis rincez à l'eau fraîche.

## Le lait de camomille

Si vous avez un melon sous la main, n'hésitez pas ! La pulpe de melon contient de la vitamine A adoucissante, qui calme l'inflammation, et les pépins sont riches en acides gras qui assouplissent la peau agressée.

Mode d'emploi : broyez le fruit avec les pépins - c'est important - puis appliquez sur la zone du coup de soleil. Recouvrez d'un lingot propre et laissez agir 15 minutes en tapotant doucement.

## La levure

La levure est très riche en vitamines du groupe B, nécessaires à la santé de la peau, et notamment en vitamine Bg, qui contribue à la régénération des cellules.

Mode d'emploi : délayez une cuillère à soupe de levure avec un peu d'eau d'huile d'amande douce. Appliquez cette pâte sur la région brûlée et laissez ce mélange en place pendant 15 m, avant de rincer à l'eau tiède dès le réveil.

## L'argile rouge

L'argile rouge est un puissant anti-inflammatoire et un cicatrisant hors-pair. Riche en minéraux (magnésium, potassium), il stimule le circulation du sang et la réparation de la peau. Cerise sur le gâteau : l'argile illumine aussi le teint.

Mode d'emploi : mélangez 1 cuillère à café d'argile rouge avec de l'eau pour obtenir une pâte un peu épaisse, peu fluide. Étalez la pâte sur un lingot de coton. Appliquez l'argile à même la peau et laissez poser 2 heures, minimum. Le mieux, est de laisser poser toute une nuit et de rincer le tout à l'eau tiède dès le réveil.

## Les sachets de thé

Si vous avez oublié vos lunettes de soleil (ce qui n'est jamais recommandé car vous risquez un coup de soleil de l'œil) et que vos paupières ont gonflé, le tampon du thé va les aider à dégonfler.

Mode d'emploi : trempez des sachets de thé noir dans de l'eau bien froide (si possible sortie du réfrigérateur) de façon à bien les imbibir. Essorez-les légèrement et appliquez-les sur vos paupières.

IN TOUTE SÉCURITÉ

## POLOGNE

## 2<sup>e</sup> tour entre le candidat de la coalition au pouvoir et un candidat indépendant pour la présidentielle

Le candidat de la coalition au pouvoir Rafal Trzaskowski et le candidat indépendant Karol Nawrocki s'affronteront au deuxième tour de l'élection présidentielle polonaise le 1er juin, selon un sondage à la sortie des urnes réalisé à l'issue du premier tour du scrutin dimanche.



Maire de Varsovie, M. Trzaskowski serait soutenu par 30,8% des électeurs. Il affrontera le 1er juin Karol Nawrocki, crédité de 29,1% des suffrages, d'après l'institut IPSOS. Le scrutin a démontré une montée en puissance de l'extrême droite dont deux représentants, le député libertarien Sławomir Mentzen et l'eurodéputé antisémite Grzegorz Braun, ont obtenu ensemble près de 22% des voix. Le taux de participation a été de 66,8%, selon le sondage.

Le chef de l'Etat polonais a des pouvoirs limités mais dispose d'un droit de veto sur les initiatives législatives, une prérogative fréquemment utilisée par le président sortant Andrzej Duda depuis l'arrivée au pouvoir, en 2023 de la coalition de l'ancien dirigeant européen Donald Tusk.

## ROUMANIE

## Nicușor Dan remporte le second tour de la présidentielle, selon des résultats officiels

Nicușor Dan, maire de Bucarest et candidat indépendant, a remporté le second tour de la présidentielle roumaine, battant son rival George Simion, selon des résultats officiels quasi complets publiés dimanche soir par l'Autorité électorale permanente (AEP).

Après dépouillement de la quasi-totalité des bulletins de vote, M. Dan obtient 54,17 % des voix, tandis que M. Simion, leader de l'Alliance pour l'Union des Roumains (AUR), en obtient 45,83 %.

Ce vote marque la conclusion de la nouvelle élection présidentielle organisée après l'annulation des résultats de celle de 2024, en raison d'allégations d'irrégularités de campagne et d'ingérence étrangère.

M. Dan, 55 ans, s'est présenté sur un programme pro-UE. M. Simion, 38 ans, était arrivé en tête du premier tour organisé au début du mois, remportant 40,96 % des voix, contre 20,99 % pour M. Dan.

Selon les données en temps réel de l'AEP, 11,64 millions d'électeurs, soit 64,72 % des inscrits sur les listes électorales, dont plus de 1,6 million de personnes issues de la diaspora, avaient voté dimanche à 21H00.

Le taux de participation était nettement supérieur à celui du premier tour, où 9,57 mil-



lions de personnes avaient voté, soit 53,21 % des électeurs.

En vertu de la Constitution roumaine, le président exerce une autorité importante en matière de politique étrangère, de défense et

de nominations judiciaires, et a le pouvoir de nommer le Premier ministre.

Les bureaux de vote ont ouvert à 07H00 heure locale (04H00 GMT) et fermé à 21H00 (18H00 GMT).

## LÉGISLATIVES AU PORTUGAL Courte victoire de l'Alliance démocratique



L'Alliance démocratique, une coalition de centre-droit dirigée par le Premier ministre sortant Luis Montenegro, a remporté le plus grand nombre de sièges aux élections législatives portugaises de dimanche, selon les sondages sortie des urnes.

L'alliance n'a cependant pas ob-

tenu les 116 sièges nécessaires pour disposer d'une majorité, ce qui l'empêche de former seule un gouvernement.

Le parlement monocaméral portugais est composé de 230 membres élus au suffrage direct pour un mandat de quatre ans.

Environ 10,85 millions d'élec-

teurs ont participé aux élections. L'Alliance démocratique devrait remporter 35,1 % des voix, soit environ 81 sièges, bien en deçà des 116 sièges nécessaires pour une majorité absolue.

Les sondages sortie des urnes ont notamment montré que le parti d'extrême-droite Chega ("Assez") avait recueilli 25,5 % des voix. Chega devance le Parti socialiste, un parti établi de longue date, qui a obtenu 25,4 % des voix, et se positionne pour la première fois comme deuxième force politique du pays. M. Montenegro ayant exclu toute coalition avec Chega, ce parti devrait désormais prendre la tête de l'opposition.

Dirigé par Pedro Nuno Santos, le Parti socialiste a enregistré son pire résultat depuis 1987, et le deuxième pire de son histoire, selon les sondages sortie des urnes.

## PALESTINE Agressions sionistes : Guterres appelle à se concentrer également sur la Cisjordanie

Le Secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a souligné la nécessité de se focaliser sur la terrible situation en Cisjordanie occupée, en proie à des agressions sionistes, parallèlement au génocide islamiste en cours dans la bande de Ghaza.

"Outre Ghaza, nous devons également rester concentrés sur la terrible situation en Cisjordanie occupée", a écrit M. Guterres, dans un message publié dimanche soir sur les réseaux sociaux, en réaffirmant notamment que "l'annexion est illégale. Les colonies sont illégales".

Il a précisé dans ce contexte que "seule une solution à deux Etats peut assurer une paix durable" dans la région.

Vendredi dernier, le Haut-Commissariat de l'ONU aux droits de l'Homme avait appelé l'entité sioniste à mettre un terme aux "exécutions sommaires planifiées" en Cisjordanie occupée, ajoutant que la bande de Ghaza, où l'armée sioniste a intensifié ses agressions ces derniers jours, n'est pas le seul territoire palestinien à subir des violences meurtrières.

## Agressions sionistes : l'Espagne dénonce une situation "critique et inhumaine à l'extrême" à Ghaza

Le ministre espagnol des Affaires étrangères, José Manuel Albares, s'est alarmé de la situation "critique, dévastatrice et inhumaine à l'extrême" à Ghaza, dénonçant la poursuite de l'agression génocidaire menée par l'occupation sioniste contre l'enclave palestinienne.

Dans un message publié sur les réseaux sociaux dimanche, M. Albares a mis en garde contre la gravité de la situation à Ghaza, condamnant l'escalade de l'agression sioniste contre l'enclave palestinienne, qualifiant de "totalement inacceptable" le nombre de Palestiniens tombés en martyrs lors des récentes attaques sionistes.

Le ministre espagnol a fermement condamné l'escalade de l'agression sioniste contre Ghaza, appelant à une "cessation immédiate et décisive des hostilités" sionistes, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa.

Il a, en outre, souligné que le peuple palestinien a le droit de "vivre dans la paix et l'espoir", rappelant que la politique étrangère de l'Espagne "est basée sur la mise en œuvre de la solution à deux Etats comme seul moyen de parvenir à une paix juste et durable".

## Agressions sionistes : l'UNICEF prévient contre la détérioration de la situation à Ghaza

Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a prévenu contre la détérioration alarmante de la situation dans la bande de Ghaza au cours des deux derniers mois en raison du blocus imposé par l'occupation sioniste sur l'enclave palestinienne.

Dans un message publié sur les réseaux sociaux dimanche, l'UNICEF a mis l'accent sur la nécessité d'autoriser l'acheminement de l'aide humanitaire dans la bande de Ghaza et de reprendre immédiatement le cessez-le-feu, notant que la situation dans l'enclave palestinienne s'est considérablement détériorée au cours des deux derniers mois en raison du blocus.

L'agence onusienne a ajouté que les enfants palestiniens sont confrontés à des bombardements sionistes incessants et sont privés de biens essentiels, de services et de soins vitaux depuis le début de l'agression génocidaire menée par les forces d'occupation dans l'enclave palestinienne.

Depuis le 2 mars dernier, l'occupation sioniste a fermé tous les points de passage vers Ghaza, entravant le passage de toute aide humanitaire et plongeant l'enclave dans un état de famine sans précédent.

APS

## PALESTINE

**Agressions sionistes: Ghaza a besoin de 600 camions d'aide par jour (Oxfam)**

La bande de Ghaza a besoin de 600 camions d'aide humanitaire par jour afin de répondre aux besoins essentiels de la population de l'enclave, soumise à un blocus humanitaire sioniste étouffant depuis plus de deux mois, a indiqué le directeur des programmes humanitaires d'Oxfam, Wassim Mushtaha, lundi.



Dans une déclaration à des médias, Mushtaha a rappelé que l'occupation sioniste ferme les points de passage depuis le 2 mars dernier, soulignant que les besoins humanitaires "sont très élevés". "Cela nécessite l'entrée

d'au moins 600 camions d'aide par jour avec une variété de fournitures humanitaires, notamment de la nourriture, des médicaments et de l'eau, ce qui explique que la plupart des habitants de Ghaza ne peuvent pas ob-

tenir de nourriture", a-t-il ajouté. L'armée d'occupation a fermé les points de passage reliant la bande de Ghaza depuis le 2 mars en empêchant l'entrée dans le territoire de camions d'aide et d'engins lourds nécessaires pour enlever les décombres et à la reconstruction de l'enclave ravagée par une agression sioniste génocidaire depuis le 7 octobre 2023.

Depuis plusieurs semaines, des responsables de l'ONU et d'ONG multiplient les avertissements concernant la pénurie de nourriture, de médicaments et de carburant dans la bande de Ghaza, où l'aide humanitaire est vitale pour les 2,4 millions d'habitants.

Selon le rapport IPC (Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire) publié lundi dernier, Ghaza est confrontée "à un risque critique de famine".

affectant principalement les groupes les plus vulnérables" de l'enclave palestinienne.

Et d'ajouter que cela fait partie d'une politique sioniste systématique visant à détruire les fondements de la subsistance quotidienne des gens et à éliminer toute alternative possible à la survie.

L'Observatoire a souligné que ce blocus "est devenu un outil stratégique utilisé pour commettre le crime de génocide". A cet effet, il a rappelé à la communauté internationale que "mettre un terme au crime de génocide sous toutes ses formes, y compris la famine, garantir l'entrée de l'aide humanitaire et mettre fin aux graves violations contre les civils palestiniens, sont des obligations juridiques absolues qui ne peuvent être soumises à aucune négociation ni à aucun arrangement politique ou sécuritaire".

famine et la destruction systématique des fondements de la vie, dans le but d'anéantir la société palestinienne à Ghaza et d'effacer toute possibilité de son retour ou de sa reconstruction", a ajouté la même source.

L'Observatoire a noté aussi qu'"entre le 12 mai et dimanche après-midi, les forces d'occupation ont documenté la mort de 564 Palestiniens par bombardements directs, et de 122 autres à la suite de la famine et du refus de soins médicaux, soit un rythme quotidien de 98 martyrs".

De plus, 1386 blessés civils ont été dénombrés durant cette période, soit un taux quotidien d'environ 233 blessés.

Par ailleurs, l'Observatoire a averti que le blocus humanitaire sioniste et la fermeture complète des points de passage imposés depuis le 2 mars à Ghaza "ont des effets dévastateurs à long terme,

**Génocide sioniste à Ghaza : 98 martyrs palestiniens enregistrés chaque jour depuis le 12 mai (Observatoire)**

L'Observatoire euro-méditerranéen des droits de l'Homme a déclaré que 98 Palestiniens en moyenne sont tués chaque jour, depuis le 12 mai par les forces d'occupation sionistes dans la bande de Ghaza, dont 81 par bombardements directs et 17 à cause de la famine et de la privation de soins médicaux ainsi que de produits de première nécessité.

L'Observatoire a déclaré, dans un communiqué publié dimanche soir sur son site officiel, que "cette hausse des meurtres s'inscrit dans le cadre d'une escalade généralisée des forces d'occupation et de leur adoption d'une politique de la terre brûlée et de la destruction totale de ce qui reste des quartiers et des infrastructures dans la bande de Ghaza".

"Cela fait partie d'une approche continue depuis plus de 19 mois, caractérisée par des massacres, la

**Agressions sionistes contre les Palestiniens: un exemple flagrant de nettoyage ethnique systématique (CNP)**

Les crimes commis par les forces d'occupation sionistes dans la bande de Ghaza ne se limitent plus à une agression militaire, mais représentent plutôt un "exemple flagrant" de nettoyage ethnique systématique, et de génocide perpétré de sang-froid, ciblant le peuple palestinien dans son existence, son identité et ses moyens de subsistance, a dénoncé dimanche, le Conseil national palestinien (CNP). Dans un communiqué, repris par l'agence palestinienne de presse, Wafa, le CNP a indiqué que l'occupation sioniste "ne s'est pas limitée à cibler des civils sans défense, mais a plutôt, eu recours à des meurtres sélectifs et systématiques de dirigeants de la communauté palestinienne et de l'élite universitaire, médicale, intellectuelle et médiá-

tique, dans une tentative d'effacer la mémoire collective et de priver la société des outils de son avancement qui dénombre des milliers de martyrs". A cet égard, le Conseil a condamné le bombardement par l'armée sioniste, du département des opérations chirurgicales de l'hôpital koweïtien de Khan Younes, le mettant hors service, qualifiant cet acte, de "crime contre l'humanité et d'extension de la politique d'occupation", visant à détruire les fondements de la vie et de la résilience à Ghaza, notamment au vu du nombre croissant de blessés et de l'effondrement du secteur de la santé.

Il a évoqué aussi, les deux "horribles massacres" perpétrés par les forces de l'occupation sioniste, au cours des dernières heures, en bombardant les tentes de déplacés

dans les régions d'Al-Mawasi à l'ouest de Khan Younes, et de Khala dans la ville de Jabalia, dans le nord de Ghaza, dans lesquels des dizaines de Palestiniens sont tombés en martyrs et plusieurs autres blessés, en majorité des enfants et des femmes.

Le CNP a condamné également le ciblage de journalistes par l'occupation sioniste durant la même période, portant à 219 le nombre de martyrs parmi les professionnels des médias depuis le début des agressions en octobre 2023.

Le président du Conseil, Rawhi Fattouh, a souligné que ces crimes "constituent une violation flagrante" du droit international humanitaire et des Conventions de Genève, et nécessitent une action immédiate de la communauté internationale.

**219 journalistes et travailleurs des médias tombent en martyrs pendant la guerre génocidaire sioniste (Syndicat des journalistes palestiniens)**

Le Syndicat des journalistes palestiniens (PJS) a condamné la politique systématique continue des forces d'occupation sionistes consistant à cibler et à tuer des journalistes et à commettre des massacres successifs contre eux et leurs familles, qui ont conduit au meurtre de 219 collègues journalistes et travailleurs des médias.

Le Syndicat a déclaré dans un rapport publié dimanche, repris par l'agence palestinienne de presse, Wafa, que l'occupant sioniste a tué 219 journalistes et travailleurs des médias, dont 30 femmes journalistes, en Cisjordanie.

Les forces d'occupation sionistes continuent également de cibler les journalistes palestiniens et leurs familles, en particulier dans la bande de Ghaza, où au moins 430 journalistes ont été blessés par des balles et des missiles sionistes depuis le 7 octobre 2023.

L'occupation a également tué au moins 685 membres de familles de journalistes dans la bande de Ghaza, tandis qu'au moins 1 000 journalistes dans la bande vivent dans un état de déplacement répété du nord de la bande de Ghaza vers son sud, dans des conditions d'insécurité difficiles en raison du ciblage de leurs tentes par l'aviation sioniste, de l'absence de conditions de vie normales ou du manque d'électricité et d'Internet pour assurer la continuité de leur travail.

Selon la documentation du Syndicat, en coopération avec les institutions des prisonniers, les autorités d'occupation sionistes ont arrêté 180 journalistes depuis octobre 2023, dont : 17 femmes journalistes qui ont toutes été libérées, 39 collègues de la bande de Ghaza et 42 journalistes condamnés à la détention administrative, tandis que 48 journalistes restent en détention, en Cisjordanie, y compris Al Qods occupée et la bande de Ghaza, en plus de 6 journalistes qui ont été arrêtés avant octobre 2023 et sont toujours en détention.

Le Syndicat a affirmé que l'occupation poursuit sa politique de disparition forcée des journalistes palestiniens, en refusant de divulguer toute information concernant le sort de collègues journalistes Nidal al-Wahidi et Haiman Abdul Wahid, ce qui constitue un crime à part entière de disparition forcée, en violation flagrante du droit international et humanitaire, et de la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées, adoptée par les Nations Unies et entrée en vigueur en 2010.

**Génocide sioniste à Ghaza: plus de 300 membres de l'UNRWA tués depuis octobre 2023 (Lazzarini)**

Le commissaire général de l'Office de secours et de travaux de l'ONU pour les réfugiés palestiniens (UNRWA), Philippe Lazzarini, a indiqué que plus de 300 membres de l'agence onusienne ont été tués depuis le début de l'agression sioniste génocidaire contre la bande de Ghaza, le 7 octobre 2023.

"Tout au long de cette guerre, l'une des informations les plus terribles que je reçois régulièrement est le nombre de morts parmi le personnel de l'UNRWA", a écrit Lazzarini dans un message publié dimanche soir sur les réseaux sociaux.

"Aujourd'hui, le nombre de morts a dépassé le cap malheureux des 300", a-t-il déploré, précisant que "la grande majorité des employés ont été tués par l'armée (sioniste) avec leurs enfants et leurs proches: des familles entières anéanties".

"Plusieurs d'entre eux ont été tués dans l'exercice de leurs fonctions alors qu'ils servaient leur communauté", a-t-il poursuivi. Et d'ajouter : "les personnes tuées étaient principalement des travailleurs de la santé et des enseignants de l'ONU qui soutenaient leurs communautés".

"Rien ne justifie ces meurtres. L'impunité mènera à davantage de meurtres. Les responsables doivent rendre des comptes", a conclu Lazzarini.

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi dimanche à 53 339 martyrs et 121 034 blessés, depuis le 7 octobre 2023, selon les autorités sanitaires palestiniennes.

## FESTIVAL NATIONAL DE LA MUSIQUE ET DE LA CHANSON CITADINE À ANNABA

### L'artiste tunisien Mohamed Jebali enchanter le public de la soirée de clôture

La 17ème édition du Festival national de la musique et de la chanson citadine a été clôturée samedi soir à Annaba par un cocktail de chansons mélodieuses de l'artiste tunisien Mohamed Jebali qui a charmé le public présent.



Jebali qui participe à la manifestation en tant qu'invité d'honneur a particulièrement enflammé l'assistance nombreuse au théâtre régional Azzedine Medjoubi en exécutant "Haramt Ahibek" de la défunte Warda El Djazaïria.

La soirée de clôture a été également marquée par l'hommage rendu à l'artiste Karim Boughazi de Tlemcen

dont le concert Hawzi a été très apprécié ainsi que Reda El Arfaoui et Dib El Ayachi qui ont excellé dans les genres respectifs du chaâbi algérien et du malouf. Placée sous le thème "mélodies citadines par une vision numérique" et dédiée au défunt artiste Mustapha Khemai, cette édition de cinq jours a vu la participation de 16 artistes de plusieurs wilayas représentant

les divers genres musicaux algériens. En marge des concerts, le festival a également connu l'organisation de conférences et d'ateliers de formation au profit des jeunes sur la musique citadine centrés sur le rôle des technologies nouvelle et de l'intelligence artificielle ainsi que des spectacles sur des espaces ouverts et des défilés de costumes

traditionnels. Dans une déclaration à la presse, le commissaire du festival Kamel Benani a considéré que cette édition a été "réussie" sur le plan, notamment de l'organisation, estimant que cette manifestation s'est affirmée comme rendez-vous artistique annuel de consécration de l'identité culturelle et d'encouragement de la créativité artistique.

## MASCARA

### Ouverture du salon "Patrimoine de mon pays"



La première édition du Salon de wilaya intitulé "Patrimoine de mon pays" a été inaugurée, dimanche au complexe sportif de proximité de la commune de Hachem (Mascara), à l'occasion de la célébration du Mois du Patrimoine, a-t-on constaté.

Ce salon, organisé à l'initiative du bureau de wilaya de l'Organisation nationale des établissements d'accueil de la petite enfance, en coordination avec la direction de la Culture et des Arts, les services de la commune de Hachem et l'université "Mustapha-Stambouli" de Mascara, est marqué par une exposition d'affiches et des maquettes mettant en valeur le riche patrimoine matériel et immatériel de la wilaya de Mascara.

Parmi les éléments mis en lumière figurent les sites histo-

riques de la "Dar El Kaïd" et le tribunal de l'Emir Abdelkader au chef-lieu de la wilaya, ainsi que le costume d'apparat du cavalier.

Des produits artisanaux traditionnels locaux sont également exposés, notamment des ustensiles en poterie et en bois, des vêtements traditionnels féminins, des tapis et des couvertures en laine, ainsi que divers outils utilisés par les familles de Mascara au XIXe siècle.

Un espace est aussi dédié à des tableaux réalisés par des artistes-peintres illustrant les us et coutumes des habitants de la région.

En marge de cet événement de deux jours, plusieurs activités sont programmées, dont un défilé de mode mettant à l'honneur les habits traditionnels masculins et féminins, ainsi

qu'un concours du meilleur travail de recherche sur le patrimoine matériel et immatériel de la région, destiné aux étudiants et aux élèves des établissements scolaires, selon les précisions de Souad Dahoua, présidente du bureau de wilaya de l'Organisation nationale des établissements d'accueil de la petite enfance.

Des ateliers seront également organisés à cette occasion portant sur "Les vestiges de Mascara", "Le patrimoine populaire local" et "La peinture des sites historiques", destinés aux élèves et aux étudiants de l'université de Mascara.

Une conférence intitulée "Le patrimoine matériel et immatériel de la wilaya de Mascara", animée par un enseignant universitaire, figure également au programme.

## TÉBESSA

### Des efforts sont déployés pour classer le genre de chant "Rakrouki" sur la liste du patrimoine culturel immatériel universel (direction)

La direction de la culture et des arts de la wilaya de Tébessa déploie des "efforts intenses" pour faire classer le genre de chant "Rakrouki" connu dans la région sur la liste du patrimoine culturel immatériel universel, apprend-on dimanche auprès de cette direction. "Les services locaux du secteur de la culture ont présenté un riche dossier à ce propos au ministère de tutelle qui à son tour le déposera auprès de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) pour classer le genre de chant Rakrouki, caractéristique de la wilaya de Tébessa et répandue à travers ses campagnes à ce jour", a déclaré à l'APS, la cheffe du service patrimoine de cette direction, Wahiba Dhifallah, en marge de la clôture du mois du patrimoine (18 avril-18 mai).

La même cadre a ajouté: "nous devons protéger, sauvegarder et promouvoir ce patrimoine culturel immatériel commun à la wilaya de Tébessa et certaines wilayas frontalières tunisiennes". Mme Dhifallah a souligné en outre, que le travail est mené en coordination avec le ministère de tutelle pour intégrer le patrimoine archéologique de la ville de Tébessa à la liste représentative du patrimoine mondial.

Les activités du mois du patrimoine placées sous le thème "patrimoine culturel à l'ère de l'intelligence artificielle" ont été clôturées par une rencontre à la maison de la culture Mohamed Chebouki pour la présentation des recommandations des associations culturelles et des chercheurs intéressés par le patrimoine qui ont insisté sur "le recours aux technologies nouvelles et à l'intelligence artificielle pour la promotion du patrimoine culturel matériel et immatériel de la wilaya appartenant à plusieurs civilisations dont les vestiges peuvent être aujourd'hui exploités pour le développement du tourisme culturel à l'échelle nationale et internationale".

## CINÉMA

### Le dernier "Destination finale" tue la concurrence au box-office nord-américain



"Destination finale: Bloodlines", dernier volet en date de la sanglante franchise de films d'horreur, a atteint la tête du box-office nord-américain en engrangeant 51 millions de dollars pour son week-end de sortie, selon les estimations dimanche du cabinet spécialisé Exhibitor Relations.

Des chiffres de sortie "sensationnels pour le sixième épisode d'une franchise de films d'horreur", a estimé l'expert David Gross de Franchise Entertainment Research, qui a aussi souligné les excellentes critiques de la presse et des spectateurs.

Le volet précédent n'avait récolté que 18 millions de dollars pour son premier week-end dans les salles en 2011.

Ala deuxième place, figure le leader du week-end précédent: "Thunderbolts", avec 16,5 millions de dollars de recettes dans les salles obscures du Canada et des Etats-Unis. Le thriller vampyrique "Sinners", avec Michael B. Jordan, chute également d'une place et glane 15,4 millions de dollars. Un autre film des studios Warner Bros., "Minecraft, le film", se place en quatrième position du week-end avec 5,8 millions de dollars.

Le film en prise de vues réelles, tiré du célèbre jeu vidéo, a amassé 416,6 millions de dollars au total sur sept semaines d'exploitation dans les salles nord-américaines, et 512 millions de dollars à l'international. "Mr Wolff 2", thriller d'action des studios Amazon MGM avec Ben Affleck, est à la cinquième place avec un peu moins de 5 millions de dollars collectés.

#### Voici le reste du top 10:

6. "Hurry Up Tomorrow" (3,3 millions de dollars)
7. "Friendship" (1,4 million)
8. "La Nuit des clowns" (1,3 million)
9. "Until Dawn: La mort sans fin" (0,8 million)
10. "The Amateur" (0,7 million)

## DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE Signature d'un protocole d'accord entre Algérie Télécom et l'ANGEM

L'entreprise Algérie Télécom (AT) a signé un protocole d'accord avec l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM) dans le cadre du déploiement de la fibre optique à travers l'ensemble du pays, indique lundi un communiqué d'AT.



"Ce partenariat stratégique vise à encourager l'entrepreneuriat national en accélérant le déploiement de la fibre optique à travers le pays, grâce notamment à un tissu local de micro-entreprises formées et opérationnelles", précise la même source, rappelant que ce protocole d'accord a été signé le 29 avril dernier à l'occasion de la célébration du 22ème anniversaire d'Algérie Télécom.

Conformément à cet accord, l'ANGEM "sera chargée de sélectionner, proposer et financer, en coordination avec Algérie Télécom, des entrepreneurs spécialisés dans le raccordement en fibre optique", alors qu'AT "assurera leur formation technique et les intégrera dans son plan national de déploiement de la fibre jusqu'au domicile du client (FTTH)", ajoute le communiqué.

Le recours aux micro-entreprises locales "traduit la volonté d'AT de renfor-

cer les compétences techniques nationales et d'accélérer la cadence de déploiement de la fibre optique au domicile du client dans toutes les wilayas pour ainsi atteindre l'objectif de généralisation du réseau national en FTTH selon les prévisions énoncées", ajoute la même source.

En outre, cette "démarche innovante s'inscrit pleinement dans la stratégie nationale de transformation numérique et de promotion de l'initiative privée, avec pour ambition de concilier progrès technologique, la création d'emplois durables et l'inclusion socio-économique", note le communiqué, soulignant qu'à travers cet accord, AT et l'ANGEM "réaffirment leur engagement commun pour une économie numérique inclusive, durable et ancrée dans les réalités locales, plaçant ainsi le citoyen au cœur de leur action".

### SÉTIF

## 20 participants à la 1<sup>ère</sup> édition du rassemblement national des clubs scientifiques dans le domaine de l'informatique

Vingt clubs d'informatique de dix universités nationales exposent leurs innovations à la première édition du rassemblement national des clubs scientifiques actifs dans le domaine de l'informatique, ouvert dimanche à l'université Ferhat Abbas de Sétif sous le thème de "l'intelligence artificielle et la santé du citoyen".

Cette manifestation scientifique qui coïncide avec la Journée nationale de l'étudiant (19 mai) vise à "exposer et encourager les innovations des étudiants dans le domaine de l'intelligence artificielle et ses applications dans le domaine médical", a affirmé le recteur de cette université, Pr. Mohamed El-Hadi Latrache en marge de l'ouverture.

Pr. Latrache a souligné que "l'intelligence artificielle est devenue un outil puissant dans le domaine

médical et offre de multiples applications qui améliorent la qualité des services", mettant en exergue "le rôle de l'université à travers les clubs scientifiques informatiques dans le développement des recherches innovantes et de ses applications".

Les étudiants des clubs participant ont relevé l'importance de ce rassemblement pour "la découverte des potentialités des jeunes et de leurs talents dans le domaine de l'intelligence artificielle et la transformation de l'université en entreprise productive qui contribue au développement de l'économie nationale".

L'étudiant Djaber Boukethir, président du club scientifique "staïf" de l'université Sétif-1, a estimé que cette rencontre "constitue un espace pour initier les étudiants à l'in-

novation dans ce domaine vital et à présenter leurs idées d'une manière scientifique qui s'élève au niveau de la recherche scientifique".

Présidente du club informatique "unibit" de l'université de Laghouat, Soundous Hiba Korichi, a considéré que la manifestation est "une opportunité pour les clubs scientifiques d'échanger leurs expériences et coopérer pour le développement de leurs idées à travers des partenariats qui transforment leurs idées en projets réalisables". Ce rassemblement de deux jours verra l'organisation de quatre ateliers sur les applications de l'intelligence artificielle dans le domaine de la médecine et de la santé, ainsi que la présentation de conférences et la tenue d'expositions.

APS

### PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère De L'habitat, De L'urbanisme et de la Ville

Office De Promotion Et De Gestion Immobilière

De La Wilaya De Ain Defla

NIF : 09894.401.001.64.48



N° 1391C

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

15 MAI 2025

Conformément aux dispositions des articles 46 et 56 de la LOI N° 23 – 12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et Conformément aux dispositions des articles 65,82 et 161 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics.

L'office de promotion et de gestion immobilière de la wilaya de Ain-Defla, Hay Hadj Kadour Ain defla, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à L'Avis d'Appel d'Offre national ouvert avec exigence de capacité minimale N° 07/ DMO/2000 (2024 - 2ème Tranche) / 2025 paru dans les quotidiens nationaux "DK NEWS " en date du 24/03/2025 et « ملادي اليوم » en date du 24/03/2025 pour REALISATION DES 50/2000 LOGEMENT PUBLICS LOCATIFS A AIN BOYAHIA PROGRAMME ANNEE 2024 ; 2ème Tranche REPARTIS EN 02 LOTS :

#### LOT N°01: TCE Y/C VRD .

LOT N° 02: POSTE TRANSFORMATEUR (G C) PSIII (Réservé aux Micro entreprises ANSEJ et CNAC .....).

Qu'après évaluation des offres les marchés sont attribué provisoirement aux :

#### LOT N°01: TCE Y/C VRD.

| N° | ATTRIBUTAIRES PROVISOIRE                      | NOTE OBTENUE (Note De L'offre Technique) | Montant de l'offre financière proposé en TTC | Montant de l'offre financière après corrections en TTC | Délai proposé | Critère de choix |
|----|---|--|--|--|---------------|------------------|
| 1  | BENHALIMA ABDELKARIM<br>NIF : 172022900747164 | 45.00 > 35.00                            | 163.027.267.00 DA                            | 162.342.987.89 DA                                      | 10 MOIS       | Une seule Offre  |

LOT N° 02: POSTE TRANSFORMATEUR (G C) PSIII (Réservé aux Micro entreprises ANSEJ et CNAC .....).

| N° | ATTRIBUTAIRES PROVISOIRE                         | NOTE OBTENUE (Note De L'offre Technique) | Montant de l'offre financière proposé en TTC | Montant de l'offre financière après corrections en TTC | Délai proposé | Critère de choix |
|----|--|--|--|--|---------------|------------------|
| 1  | KENNOUCHE MOHAMMED AMIN<br>NIF : 192440100312150 | 21.00 > 20.00                            | 1.744.000.00 DA                              | 1.744.000.00 DA  | 02 Mois       | Une seule Offre  |

Les autres soumissionnaires sont invités s'ils le souhaitent, à se rapprocher des services de l'office de promotion et de gestion immobilière de Ain Defla adresse: Hay Hadj Kadour - wilaya de Ain defla, dans un délai de Trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire dans le (BOMOP) ou dans l'un des quotidiens nationaux, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs dossier de candidature , offres techniques et financières.

Les soumissionnaires qui conteste le choix par le service contractant peut introduire un recours dans les Dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans le (BOMOP) ou dans l'un des quotidiens nationaux auprès de la commission des marchés compétente.

LE DIRECTEUR GENERAL

# Programme de la soirée

TF1 20:10

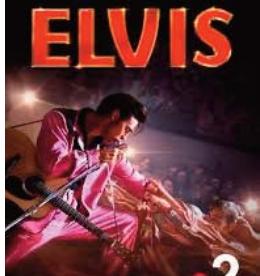
*Koh-Lanta*  
Saison 27 - Épisode 12



La réunification a totalement rebattue les cartes. Les candidats toujours en lice, après avoir défendu les couleurs de leurs Terres puis celles des Jaunes ou des Rouges, mènent désormais leur aventure individuellement. Les tactiques sont forcément bouleversées. Si certaines complicités nouées auparavant restent d'actualité, d'autres voient le jour. Plus que jamais, les stratégies seront au cœur des débats alors le verdict du conseil se profile. Si certains espèrent tirer profit des alliances, d'autres risquent d'en faire les frais.

france 2 20:10

Elvis



Au mois de janvier 1997, Tom Parker, plus connu comme « le colonel Tom Parker », s'effondre dans sa maison de Las Vegas, victime d'une attaque. Alors qu'il est transporté d'urgence à l'hôpital, Tom Parker repense aux multiples accusations auxquelles il a dû faire face depuis près de vingt ans, à la mort de son protégé, Elvis Presley. Le vieil homme repense alors à son propre parcours, mais aussi à sa rencontre avec Elvis et à la façon dont il a lancé la carrière d'un jeune homme alors très peu connu, dont il avait su très tôt déceler l'immense talent du chanteur.

france 3 20:10

Alex Hugo  
Saison 11



La scierie Servaz, entreprise familiale de menuiserie et charpente établie depuis plusieurs générations à Lusagne, est bouleversée par un drame. La sirène d'alarme retentit dans les hangars quand Élodie, jeune ouvrière, est retrouvée écrasée dans le système de découpe des grumes. Le village entier s'alarme. Alex perçoit rapidement qu'il s'agit d'un crime déguisé en accident. L'enquête explore les raisons possibles de l'assassinat de la jeune femme. La réponse semble liée à une opération illégale de coupe de bois en montagne, qui cache probablement un secret déterminant.

CANAL+ 20:06

L'Histoire  
de Souleymane



Souleymane Sangaré, Guinéen sans papiers, vit et travaille dans une précarité constante à Paris. Le jeune homme, venu en France pour payer les soins de sa mère, malade, a rendez-vous dans deux jours dans les locaux de l'OFPRA, dans le cadre de sa demande d'asile. Afin de l'obtenir, il fait comme plusieurs personnes dans sa situation, il achète, auprès de Barry, une histoire de réfugié politique, censée l'aider à obtenir le précieux sésame. Mais Souleymane n'est pas prêt et les problèmes s'accumulent. L'homme, qui rêve de travailler dans un garage, court après l'argent, dans des conditions particulièrement difficiles.

M6 20:10

9-1-1  
Saison 8



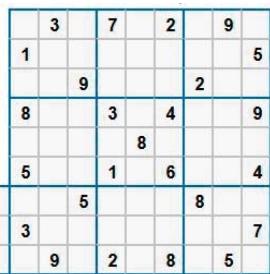
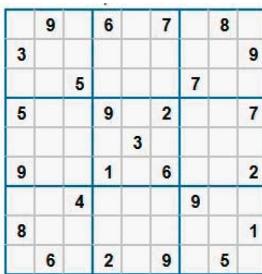
Forcé de faire des économies à la ronde, le capitaine Vincent Gerrard décide de licencier du personnel et demande à Buckley de choisir l'identité des futurs mis à pieds. Il impose aussi à son équipe de tester des caméras piétons lors de leur intervention sur un terrain de football américain : un cheerleader s'est fracturé le bassin. En parallèle, Olivia Ortiz, la conseillère tenant Hen pour responsable de la mort de son fils annonce briguer la mairie alors qu'Hen et Karen essaient de récupérer la garde de leur fille adoptive.

## Jeux

### Samouraï-Sudoku N°2731

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

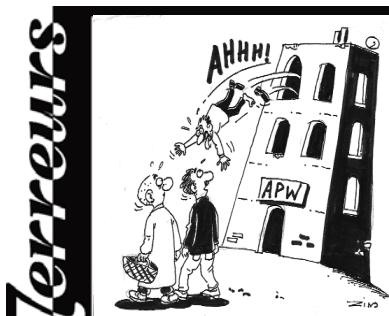


Horizontalement:

- 1 - Catégoriques
  - 2 - Spécialiste en miroiterie - Bois de meunerie
  - 3 - Objets magiques - Petite bourguignonne
  - 4 - Profond estuaire - Le rut les provoque
  - 5 - Début d'ulcère - Frappe un bon coup - Sujet très vague
  - 6 - Impose - Il vaut bien l'étain - Poème à chanter
  - 7 - Se dirigea - Ile atlantique - Vitesses acquises
  - 8 - Limpidités
  - 9 - Se rebeller comme un âne - Bien capable - Feuilleté
  - 10 - Trés importantes
- A - Assembler désordonnée  
B - Fonder - Traditions  
C - Oiseau de marais - Femelles palmipèdes  
D - Pays du Golfe - Temps de règne  
E - A moi - Se montre utile  
F - Couguards - Manière d'être  
G - Textures - Groupe de graines  
H - Genre de mésange  
I - Point de sortie - Authentique  
J - Pouffé - Riches décors  
K - Action incidente - Voie de berge  
L - Appel urgent - Centaure empoisonnant



Zerneurs



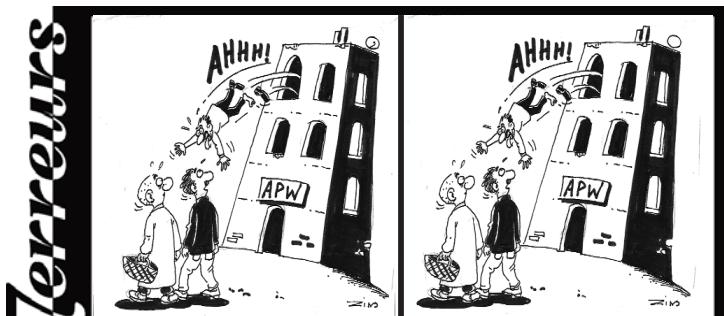
"La vérité sort de la bouche des enfants."

Platon

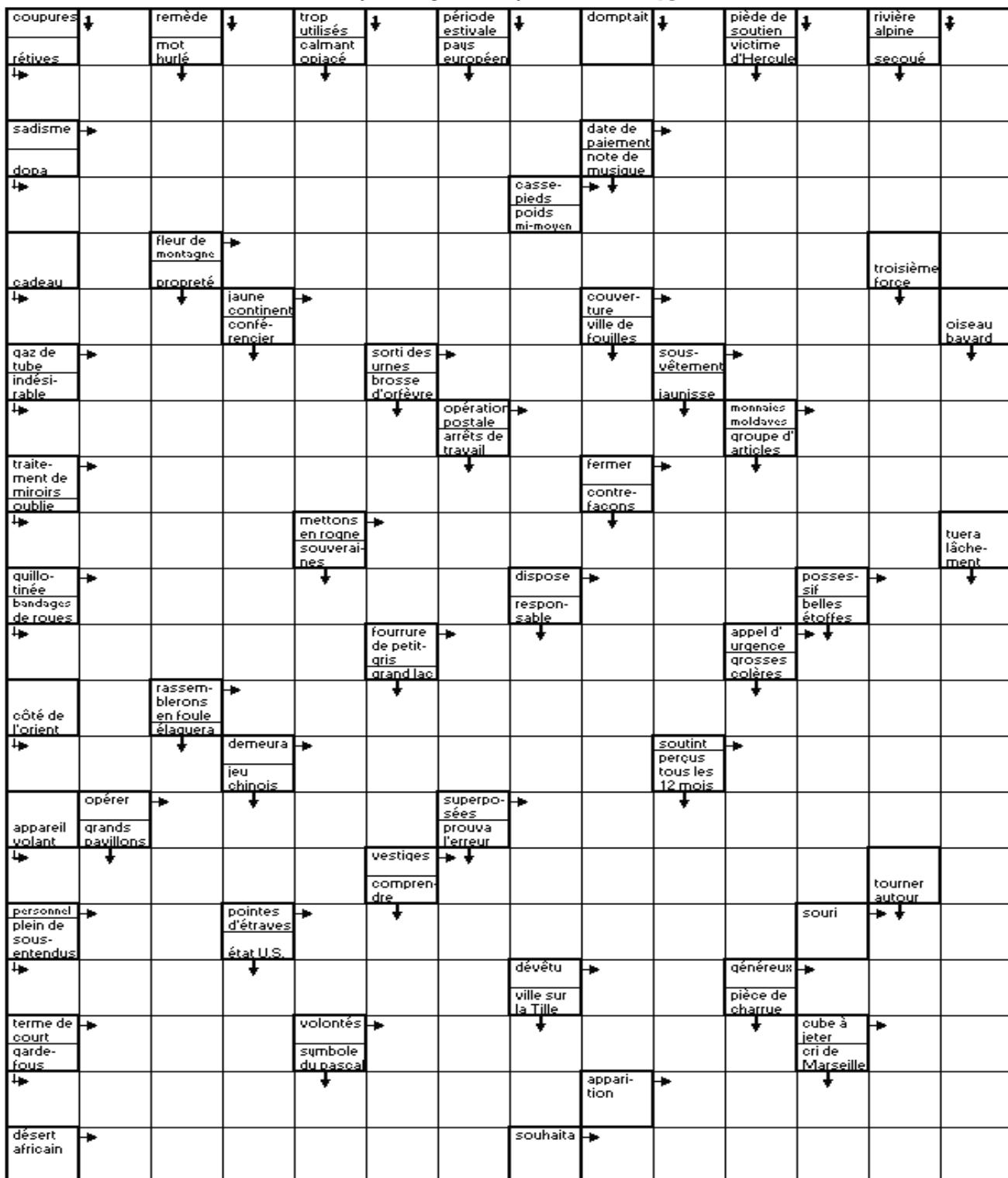
### Mots croisés N°2731

A B C D E F G H I J K L

|    |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|----|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|
| 1  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| 2  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| 3  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| 4  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| 5  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| 6  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| 7  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| 8  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| 9  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| 10 |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |



## Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1431



## Solution

Sudoku n°2731

|                   |                         |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|-------------------|-------------------------|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|
| 4 9 1 6 2 7 3 8 5 | 4 3 8 7 6 2 6 9 1       |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| 3 7 8 4 1 5 6 2 9 | 1 7 2 8 6 9 4 3 6       |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| 6 2 5 8 9 3 7 1 4 | 6 5 9 4 3 1 2 7 8       |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| 5 1 6 9 4 2 8 3 7 | 8 6 7 3 2 4 6 1 9       |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| 7 4 2 5 3 8 1 9 6 | 9 4 1 5 8 7 3 6 2       |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| 9 8 3 1 7 6 5 4 2 | 5 2 3 1 9 6 7 8 4       |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| 2 5 4 3 6 1 9 7 8 | 3 4 6 2 1 5 9 7 3       |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| 8 3 9 7 5 4 2 6 1 | 3 8 4 6 1 5 9 2 7       |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| 1 6 7 2 8 9 4 5 3 | 2 1 8 7 9 6 2 4 8 1 6 3 |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|                   |                         |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |

Mots Croisés n°2731

|    |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| A  | B | C | D | E | F | G | H | I | J | K | L |
| 1  | P | E | R | E | M | P | T | O | I | R | E |
| 2  | E | T | A | M | E | U | R |   | S | I | P |
| 3  | T | A | L | I | S | M | A | N | S | I | S |
| 4  | A | B | E | R |   | A | M | O | U | R | S |
| 5  | U | L |   | A | S | S | E | N | E | O | N |
| 6  | D | I | C | T | E |   | S | N |   | O | D |
| 7  | I | R | A | R | E |   | E | R | R | E | S |
| 8  | E |   | N | E | T | T | E | T | E | S | S |
| 9  | R | U | E | R |   | A | P | T | E | L | U |
| 10 | E | S | S | E | N | T | I | E | L | L | E |

Grille géante n°1431

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| - | S | - | B | - | E | - | E | - | M | - | E | - | I | - |
| R | E | C | U | A | U | T | E | - | T | E | M | - | T | E |
| S | T | I | M | U | L | A | - | R | A | S | E | R | S | E |
| I | E | D | E | L | W | E | I | S | S | E | R | S | I | E |
| D | O | N | - | A | S | I | E | - | T | O | I | T | - |   |
| N | E | O | N | - | E | L | U | - | S | L | I | P | - |   |
| I | N | T | R | U | S | - | T | R | I | L | E | I | - |   |
| E | E | T | A | M | A | G | E | - | C | L | O | R | E | - |
| O | M | E | T | E | E | - | I | R | R | T | O | N | S | - |
| E | E | T | E | E | E | - | M | E | T | M | A | S | - |   |
| P | N | E | U | S | S | - | V | A | I | R | S | O | S | - |
| T | T | R | A | M | E | U | T | E | R | O | N | S | S | - |
| E | S | T | R | E | S | A | T | A | I | D | A | - |   |   |
| S | E | T | R | E | R | A | T | E | G | E | E | S | - |   |
| E | A | G | I | R | R | E | T | A | G | E | E | S | - |   |
| A | V | I | O | N | R | U | I | N | E | S | S | R | - |   |
| I | L | L | E | P | R | O | N | S | R | O | N | S | R | - |
| A | L | L | U | S | I | F | N | U | N | U | N | B | N | - |
| P | A | R | P | E | T | S | E | V | E | R | E | P | R | - |
| P | A | R | A | P | T | E | L | E | V | E | R | P | R | - |
| S | A | H | A | R | E | S | P | E | R | E | R | A | H | - |

## HANDISPORT - COLLÈGE TECHNIQUE NATIONAL Plusieurs points à l'ordre du jour de la réunion

Plusieurs points ont été inscrits à l'ordre du jour de la réunion du Collège technique national de la Fédération algérienne handisport (FAH), programmée pour ce lundi à l'Institut d'éducation physique et sportif de Dely-Ibrahim (Alger), a-t-on appris dimanche auprès de l'instance fédérale.

Ouvrue aux présidents des différentes ligues régionales et de wilayas ou à leurs représentants, ainsi qu'aux présidents de clubs handisport, ou à leurs représentants, la rencontre verra également la participation des membres de la Direction technique nationale (DTN), initiatrice du conclave, ainsi que des responsables des directions méthodologiques de la Fédération (Direction de l'organisation sportive, de la formation, du développement sportif, des jeunes talents), outre le secrétaire général de la Fédération.

Les membres présents devront passer en revue, entre autres : les lois générales et les procédures administratives, les concepts liés à la classification dans l'ensemble des disciplines, la formation et le développement du handisport selon les différentes spécialités, ainsi que le système de compétition (règlements, organisation des épreuves, etc.).

Initié par la Direction technique nationale de la FAH, ce collège technique, qui se tient à l'Institut d'éducation physique et sportif de Dely-Ibrahim, suite à la convention signé entre la fédération et l'institut, se veut "une opportunité de donner la parole aux invités, pour se concerter et débattre des questions touchant de près chacune des douze disciplines pratiquées au niveau des ligues : para-athlétisme, para-judo, handi-basket, para-powerlifting, football pour déficients visuels, goal-ball, football pour amputés, para-tennis de table, football pour personnes avec infirmité motrice cérébrale (IMC), para-hand, para-natation et boccia".

Présidé par le Directeur technique national de la FAH, le Collège technique national, qui est un organe technique, a pour mission l'élaboration des programmes d'activités de chaque saison, la proposition de systèmes et de formules de compétition, ainsi que l'élaboration de programmes de formation pour les éducateurs de différents niveaux exerçant à temps partiel. Le Collège technique est un organe consultatif. Il se réunit en session ordinaire.

Ses programmes seront soumis à l'approbation du Bureau fédéral de la Fédération, avant leur mise en application sur le terrain", a indiqué le président du Collège, le DTN Salim Boutebcha.

Et d'ajouter : "Le Collège technique national sera notamment chargé de formuler toutes propositions, recommandations et avis susceptibles de contribuer à la définition des objectifs et à la mise en œuvre des actions liées à la promotion et au développement du handisport."

## BASKETBALL - CHAMPIONNAT ARABE DES NATIONS (SENIORS) La Tunisie, hôte de la 25<sup>e</sup> édition cet été

La 25<sup>e</sup> édition du Championnat arabe des nations de basket-ball, seniors messieurs, se disputera du 25 juillet au 2 août 2025 à Nabeul en Tunisie, a annoncé l'Union arabe de la discipline (UAB). Il s'agira de la 3<sup>e</sup> édition organisée en Tunisie, après celles de 1981 et 2008. Pour les dames, le Championnat arabe des nations aura lieu du 1<sup>er</sup> au 8 juillet en Egypte, qui accueillera également le Championnat arabe des clubs (3x3), mes-

sieurs et dames (10 - 13 juillet), le Championnat arabe U16, garçons et filles (10 - 17 août), et le premier Championnat arabe de eSports (30 juillet - 3 août).

Concernant les compétitions inter-clubs, l'Arabie saoudite accueillera le Championnat arabe des clubs féminins (11 - 20 septembre), alors que les Emirats arabes unis présenteront le Championnat arabe des clubs masculins (7 - 18 octobre). Le calendrier des autres

## 1<sup>ERS</sup> JEUX SCOLAIRES AFRICAINS Les chefs de mission en réunion à Alger

Une réunion des chefs de mission des 1<sup>ers</sup> Jeux scolaires africains, prévus cet été en Algérie, a débuté lundi à Alger, avec la participation des représentants des 54 Comités nationaux olympiques d'Afrique (CNO).

Durant les deux jours des travaux (19-20 mai), les chefs de mission des 54 Comités Nationaux Olympiques d'Afrique (CNO) présenteront les enjeux, les attentes et les perspectives de cet événement majeur, ainsi que l'impact stratégique de ces Jeux sur la structuration du mouvement sportif africain et la promotion des valeurs olympiques à travers le continent.

Organisés sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, sous l'égide de l'Association des Comités Nationaux Olympiques d'Afrique (ACNOA) et en collaboration avec la Fédération Internationale du Sport Scolaire (FISS), ces 1<sup>ers</sup> Jeux scolaires africains s'inscrivent dans une dynamique visant à accompagner les jeunes athlètes du continent vers des compétitions majeures, comme les Jeux africains de la jeunesse (JAJ-2025), prévus au mois de décembre prochain à Luanda (Angola), les Jeux olympiques de la jeunesse (JOJ-2026), prévus à Dakar (Sénégal), et les Jeux olympiques de Los Angeles (2028). Présidée par l'Algérien Mustapha Berraf, président de l'Association des Comités Nationaux Olympiques d'Afrique (ACNOA), la cérémonie d'ouverture de cette importante rencontre continentale a été rehaussée par la présence des représentants de l'Association des confédérations africaines des sports olympiques (CASOL), du Comité International Olympique (CIO) et la Fédération internationale du sport scolaire (FASS).

Après avoir souhaité la bienvenue aux représentants des 54 pays africains, le président de l'ACNOA a adressé ses remerciements au



"gouvernement algérien, pour son accueil chaleureux, son soutien sans faille et sa mobilisation totale en faveur de cet événement sportif continental". "La tenue de cette réunion marque une étape décisive dans notre ambition commune de bâtir une Afrique sportive dès l'école, dès l'enfance et dès aujourd'hui".

C'est à travers ces jeux que nous affirmons collectivement notre engagement à investir dans la jeunesse, à promouvoir l'éducation par le sport et à renforcer les valeurs olympiques de respect, d'excellence et de solidarité", a indiqué M. Berraf, dans son discours à l'ouverture des travaux de la réunion.

Et d'ajouter : "Ce séminaire des chefs de mission est une étape clé de cette aventure. Il nous permet de coordonner nos efforts, de mutualiser nos expertises et de garantir la qualité, la sécurité et la réussite organisationnelle de l'événement. Votre présence ici est un gage de sérieux et de mobilisation". Les villes de Skikda, Annaba, Sétif et

Constantine se préparent donc à accueillir un événement sportif d'envergure continentale, avec la participation de jeunes athlètes de toute l'Afrique, âgés de 14 à 17 ans. Le programme des Jeux Scolaires Africains - Alger 2025 comprendra 25 disciplines variées, allant de l'athlétisme à la natation, en passant par le judo, le taekwondo, le skateboard, le beach-volley, ou encore le basketball 3x3 et le football. Pour les sports collectifs, chacune des sept zones de l'ACNOA aura la possibilité de qualifier deux équipes nationales.

Au-delà de la compétition, cet événement vise à promouvoir les valeurs éducatives et citoyennes du sport, à révéler les futurs talents du continent, et à renforcer la coopération sportive entre les nations africaines. Il représente également une formidable opportunité pour l'Algérie de démontrer son engagement pour le développement du sport scolaire et sa capacité à accueillir de grandes manifestations internationales.

## BASKETBALL - SUPER-DIVISION (PLAY-OFFS - GR.B - 1<sup>ERE</sup> J) Victoire du MC Alger devant le CSC Gué de Constantine (58-57)

Le MC Alger s'est imposé sur le fil devant le CSC Gué de Constantine sur le score de 58 à 57, (mi-temps : 24-32), en match comptant pour la première journée du groupe B des Play-offs de la Super-Division de basketball, disputé lundi à la Coupole du complexe olympique Mohamed-Boudiaf à Alger.

Les scores des quarts-temps ont été comme suit : 13-15, 11-17, 19-07 et 15-18.

Le deuxième match du groupe B, opposant le WO Boufarik (tenant) au CS Tlemcen, se jouera dans la même salle à partir de 19h00.

Les 2e et 3e journées du groupe B auront lieu le mercredi 21 et le vendredi 23 mai.

### Groupe B :

Lundi 19 mai (1<sup>ère</sup> journée) :  
MC Alger - CSC Gué de Constantine 58-57  
WO Boufarik - CS Tlemcen (19h00)

| Classement :              | Pts | J  |
|---------------------------|-----|----|
| 1. MC Alger               | 2   | 1  |
| 2. CSC Gué de Constantine | 1   | 1  |
| 3. WO Boufarik            | --  | -- |
| 4. CS Tlemcen             | --  | -- |

Reste à jouer / Mercredi 21 mai (2<sup>e</sup> journée) :

CS Tlemcen - CSC Gué de Constantine (16h30)

WO Boufarik - MC Alger (19h00)

Vendredi 23 mai (3<sup>e</sup> journée) :

MC Alger - CS Tlemcen (16h30)

CSC Gué de Constantine - WO Boufarik (19h00)

NB : A l'issue de cette phase, les deux premiers de chaque poule se qualifieront pour le tournoi des As, prévu les 27 et 28 mai à la Coupole.



**LIGUE 2****Le MB Rouissat accède en ligue 1**

Le Moustakbal Baladiat Rouissat est le premier club créé dans la région de Ouargla. Le club a évolué par le passé en Division 3 et Division 2 algériennes. Le Moustakbal Baladiat Rouissat, plus couramment abrégé en MB Rouissat ou encore en MBR, est un club algérien de football fondé en 1964 et basé dans la ville de Rouissat dans la Wilaya d'Ouargla.

**F. Yanis**

En Coupe d'Algérie, la meilleure performance du MBR reste l'élimination lors des seizièmes de finale de l'édition de 2013 face à l'ASO Chlef, et lors de l'édition de 2017 face à la JS Kabylie.

Lors de l'édition 2019, le Moustakbal Baladiat Rouissat améliore sa performance en Coupe d'Algérie, en atteignant les huitièmes de finale et perdant face au pensionnaire de la Ligue 1, le CS Constantine.

Mais voilà à peine une minute plus tard, le MB Rouissat ajoute le quatrième but par

Haba (86e) pour s'imposer 4-2 et assurer la première montée en Ligue 1 pour un club de la ville et de la wilaya de Ouargla. Il s'agit du troisième club du grande sud algérien à évoluer parmi l'élite après la JS Saoura (Béchar) et l'US Souf (El Oued).

Pour l'USM El Harrach c'est la grande désillusion après un beau parcours en Coupe d'Algérie et l'arrivée d'un riche homme d'affaire.

Le MB Rouissat a réussi son pari d'accéder en Ligue 1 après s'être imposé face à l'US Chaouia même si les supporters ont eu une petit frayeur en fin de match.

Ils ont ouvert le score par

Chalabi à la 9e minute de la tête, puis marqué un second par Djahdou (32e), menant 2-0 à la mi-temps pendant que l'USMH perdait sur le score de 1-0.

En deuxième période Rouissat ajoute le troisième but sur penalty à la 73e par Rahmani après une faute dans la surface sous un épais brouillard de fumigènes, rien ne semblait pouvoir perturber le triomphe des bleus. Pourtant l'US Chaouia parvient à réduire la marque à la 80 suite à une mauvaise sortie du gardien avant d'en marquer un second de la tête sur coup franc à la 85e, 3-2.

Pendant ce temps l'USM 1 Harrach a renversé la vapeur et

**Le président de la République félicite le club Moustakbal Rouissat...**

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a félicité, samedi, le club «Moustakbal Rouissat» (Ouargla), après avoir réalisé une accession historique en Ligue 1 professionnelle de football. «Toutes mes félicitations au club Moustakbal Rouissat, ainsi qu'à ses supporters et à ses staffs techniques après avoir réalisé une accession historique en Ligue 1 professionnelle de football... Bonne chance pour la saison prochaine», a écrit le président de la République sur son compte officiel sur les réseaux sociaux.

**Le président de la république Abdelmadjid Tebboune félicite l'ES Ben Aknoune**

M. Abdelmadjid Tebboune a félicité, samedi, le club Etoile sportive Ben Aknoun (ESBA) pour son accession en Ligue 1 professionnelle de football. «Félicitations au club Etoile sportive Ben Aknoune pour son retour en Ligue 1 professionnelle de football.

Bravo à ses supporters et à ses staffs techniques et bonne chance dans son parcours la saison prochaine», a écrit le président de la République sur son compte officiel sur les réseaux sociaux. Ce geste présidentiel constitue un hommage appuyé aux efforts des joueurs, entraîneurs, dirigeants et supporters, qui ont œuvré sans relâche pour atteindre cet objectif prestigieux. Il s'agit aussi d'un signal fort en faveur du développement du football local.

mène 3-1 face l'IRB Khemis El Khechna, il ne manquait plus qu'un but des jaune et noir de l'US Chaouia et ce sont les jaune et noir d'El Harrach qui montent en Ligue 1. Le MB Rouissat termine la saison à la première place avec 71 points, au terme d'une saison éprouvante marquée par une rude concurrence avec l'USM El Harrach (70 points). Le club réalise ainsi la plus grande performance de son histoire, depuis sa fondation en 1964, en accédant pour la première fois à la Ligue 1 professionnelle.

Le MB Rouissat sera accompagné en Ligue 1 de l'Etoile Sportive de Ben Aknoun, qui a

**Y. F.**

**LIGUE 2 AMATEUR****Les champions honorés cette semaine (LNFA)**

Le MB Rouissat et l'ES Ben Aknoun, deux équipes promues en Ligue 1 professionnelle cette saison, et les clubs champions de leur groupe de la catégorie Réserve, seront honorés cette semaine, a annoncé la Ligue nationale de football amateur sur son site officiel. "LNFA informe les clubs qui viennent d'assurer en seniors leur accession en Ligue 1 et les clubs champions de leur groupe de la catégorie Réserve, qu'elle organisera des cérémonies pour honorer ces équipes", indique un communiqué de la LNFA. Le MB Rouissat, champion du groupe Centre Est sera honoré le mardi 20 mai à Ouargla, tandis que l'ES Ben Aknoun, champion du groupe Centre-Ouest sera distingué le samedi 24 mai à Alger, précise la même source. Le MB Rouissat a réalisé une accession historique en Ligue 1 Mobilis de football, en s'imposant devant



IUSM Chaouia sur le score de 4 à 2, lors de la 30e et dernière journée du groupe Centre-Est de la Ligue 2 amateur, disputée samedi. Auteur d'une saison quasi parfaite, le club d'Ouargla boucle la compétition avec 71 points, soit une longueur d'avance sur l'USM El Harrach, vainqueur devant l'IB Khemis El Khechna (3-1). Dans le groupe Centre-Ouest, l'ES Ben Aknoun a obtenu le sésame

pour la Ligue 1 avec 12 longueurs d'avance sur son poursuivant direct le RC Kouba. Le club décroche ainsi une deuxième accession en Ligue 1 après celle de 2023. D'autre part, le CA Batna (Réserve) champion de la poule Centre-Est sera honoré le jeudi 22 mai à Batna, et l'ES Ben Aknoun, champion de la poule Centre-Ouest sera récompensé lors de la cérémonie des seniors prévue le 24 mai.

**CAN U20  
L'Afrique du Sud sacrée du titre**

La sélection sud-africaine a été sacrée championne d'Afrique des moins de 20 ans de football, en battant

le Maroc sur le score d'un à zéro (1-0), en finale disputée dimanche au stade du 30 juin du Caire en Egypte. L'unique but de la rencontre a été inscrit par Gomolemo Kekana (70e), offrant le premier africain chez les U20 pour l'Afrique du Sud. Dans le match pour la 3e place, le Nigeria a arraché le bronze face à l'hôte égyptien, au terme d'une séance de tirs au but (1-1, 4-1 aux TAB). Avec ce nouveau podium, le Nigeria signe sa 14e apparition dans le Top 3 d'une phase finale de la CAN des U20. Les quatre demi-finalistes sont qualifiés pour la phase finale du Mondial U20 qui aura lieu du 27 septembre au 19 octobre prochains au Chili.

**APS**

DTN

**34 instructeurs techniques et physiques de l'arbitrage prennent part au séminaire FIFA MA à Tipaza**



Un total de 34 instructeurs techniques et physiques de l'arbitrage prennent part au séminaire FIFA MA, dont le lancement a été donné dimanche au Centre de regroupement et de préparation de l'élite sportive de Fouka, dans la wilaya de Tipaza, indique un communiqué de la Fédération algérienne de football (FAF). Organisé par l'instance fédérale, en collaboration avec la FIFA, ce rendez-vous, qui se poursuivra jusqu'au 22 mai en cours, vise à renforcer la formation des instructeurs et à contribuer au développement de l'arbitrage en Algérie. La cérémonie d'ouverture a été présidée par le Directeur national de l'arbitrage (DNA), M. Mehdi Abid Charef, qui a souligné l'importance de cette initiative pour la professionnalisation de l'encadrement arbitral, avant de lancer les premières sessions théoriques. Ce séminaire est dirigé par l'instructeur technique FIFA, Célestin NTAGUNGIRA (Rwanda), l'instructeur physique FINA, l'Algérien Nasereddine Cherifi, ainsi que le DNA, Mehdi Abid Charef. Le programme comprend des séances théoriques et pratiques, ainsi qu'une présentation détaillée des récentes modifications apportées aux lois du jeu. Ce séminaire s'inscrit dans le cadre du plan d'action de la Direction nationale de l'arbitrage et dans la stratégie de la FAF visant à renforcer les compétences des arbitres et à assurer la qualité au sein du corps arbitral national.

**Le Stade d'Abidjan sacré champion de Côte d'Ivoire, 56 ans après son dernier sacre**



Le Stade d'Abidjan a remporté dimanche son sixième titre de champion de Côte d'Ivoire, le premier depuis 1969. La lutte avec le club historique de l'Asec Mimosas, les Stadiotes n'avaient besoin que d'un point pour être sacrés. Si la sélection nationale ivoirienne fait partie des meilleures équipes africaines de ces dernières décennies, avec trois Coupes d'Afrique des nations (1992, 2015 et 2024), le football de club peine à retrouver son niveau d'autan sur la scène continentale. Le dernier titre en Ligue des Champions africaine d'un club ivoirien remonte au sacre de l'Asec Mimosas en 1998.

APS

**LIGUE 1 MOBILIS (26<sup>e</sup>)**

**Le MC Alger reprend seul les commandes, le CRB accroché**

Le MC Alger, large vainqueur de l'ES Sétif (4-1) hier en clôture de la 26e journée de Ligue 1 Mobilis de football, a repris seul les commandes du championnat, profitant au passage de la défaite surprise vendredi de son ex-co-leader la JS Kabylie à domicile face à la JS Saoura (1-2), tandis que le CR Belouizdad s'est contenté du point du match nul en déplacement contre l'ASO (1-1) manquant ainsi l'occasion de se hisser à la deuxième position.

Dos au mur après une série en dents de scie, les hommes de Khaled Benyahia ont renoué de fort belle manière avec le succès en surclassant leur adverse du jour grâce notamment à un doublet de son attaquant international guinéen, Bangoura.

Un large succès qui permet au MCA (49 pts) de s'emparer seul de la première place du classement avec trois longueurs d'avance sur son dauphin la JSK, en plus d'un match en retard à livrer vendredi prochain contre son rival de toujours l'USM Alger.

Les Vert et Rouge sont bien parti pour conserver leur couronne à quatre journées de l'épilogue.

Dans l'autre match au programme, le CR Belouizdad a laissé filer l'occasion de déloger la JSK de la deuxième place après son nul face à l'ASO Chlef (1-1).

Les choses avaient pourtant bien commencé pour les visiteurs qui ont ouvert la marque dès la 3e minute par Abderrahmane Meziane.

Nullement affectés, les hommes de Samir Zaoui ont réussi à remettre les pendules à l'heure grâce à une réalisation de Bouchnoua (51e).

Avec ce semi-échec, le



CRB reste scotché à la 3e place avec 45 unités à une longueur de la JSK et quatre du leader, tandis que l'ASO est logée à la 9e position.

Dans les autres matchs de cette journée, disputés vendredi, samedi et dimanche, la JS Kabylie, battue à domicile face à la JS Saoura (1-2), a raté l'occasion d'occuper seule la tête du classement.

Un coup d'arrêt pour les "Canaris", qui ont enchaîné auparavant une belle série de 9 matches sans défaite.

De son côté, la JSS réalise une bonne opération en remontant à la 7e place avec 35 points, et assure quasiment son maintien.

Au stade Nelson-Mandela de Baraki, le Paradou AC a dicté sa loi face à une

équipe de l'USM Alger qui peine à retrouver ses sensations, en s'imposant sur le score 3 à 1, grâce notamment à un doublé de Boubina (4e, 90e+6), qui conforte sa position en tête du classement des buteurs du championnat avec 18 réalisations.

En bas du tableau, le MC Oran et l'Olympique Akbou, vainqueurs à domicile respectivement contre le NC Magra et l'USM Khénchela, sur le même score (2-1), ont réalisé une bonne opération dans la course au maintien.

L'ESM, qui reste sur un succès en déplacement face à l'ES Sétif (1-0), a dû attendre le dernier quart d'heure pour battre la lanterne rouge l'US Biskra (3-0). Merbah (75e), Benchaïra (80e), Belhocini (84e), ont permis au CSC d'enchaîner et rejoindre l'ASO Chlef à la 9e place, avec 32 points chacun.

Les Constantinois peuvent prétendre soigner leur classement, puisqu'ils comptent trois matchs en retard. De son côté, l'USB, qui aligne un septième match sans victoire met déjà un pied en Ligue 2 amateur.

Avec huit points de retard sur le premier non relégable, les Biskris auront besoin d'un miracle pour assurer leur maintien.

**LIGUE 1 MOBILIS (26<sup>e</sup>)**

**Le CS Constantine enchaîne, l'ES Mostaganem se complique la tâche**

L'ES Mostaganem a réalisé une mauvaise opération dans la course au maintien, en se contentant d'un nul dimanche à domicile face au MC El-Bayadh (0-0), alors que le CS Constantine a enchaîné, en battant à domicile l'US Biskra (3-0), lors de la suite de la 26e journée du Championnat de Ligue 1 Mobilis de football, devant se clôturer lundi.

L'ESM, qui espérait confirmer son réveil, s'est heurtée à une acrocheuse équipe du MCEB, qui repart avec un point précieux. La formation de Mostaganem a terminé la partie en infériorité numérique, après l'expulsion de l'attaquant, Siam, en début de la seconde période (50e).

Au stade Chahid-Hamlaoui de Constantine, le CSC, qui reste sur un succès en déplacement face à l'ES Sétif (1-0), a dû attendre le dernier quart d'heure pour battre la lanterne rouge l'US Biskra (3-0). Merbah (75e), Ben-

chaïra (80e), Belhocini (84e), ont permis au CSC d'enchaîner et rejoindre l'ASO Chlef à la 9e place, avec 32 points chacun. Les Constantinois peuvent prétendre soigner leur classement, puisqu'ils comptent trois matchs en retard.

De son côté, l'USB, qui aligne un septième match sans victoire avec déjà un pied en Ligue 2 amateur. Avec huit points de retard sur le premier non relégable, les Biskris auront besoin d'un miracle pour assurer leur maintien, à quatre journées de la fin.

Dans les autres matchs de cette journée, disputés vendredi et samedi, la JS Kabylie, battue à domicile face à la JS Saoura (1-2), a taux l'occasion d'occuper seule la tête du classement. Un coup d'arrêt pour les "Canaris", qui ont enchaîné auparavant une belle série de 9 matches sans défaite.

De son côté, la JS Saoura réalise une bonne opération en remontant à la 7e

place avec 35 points, et assure quasiment son maintien. Au stade Nelson-Mandela de Baraki, le Paradou AC a dicté sa loi face à une équipe de l'USM Alger qui peine à retrouver ses sensations, en s'imposant sur le score 3 à 1, grâce notamment à un doublé de Boubina (4e, 90e+6), qui conforte sa position en tête du classement des buteurs du championnat avec 18 réalisations.

En bas du tableau, le MC Oran et l'Olympique Akbou, vainqueurs à domicile respectivement contre le NC Magra et l'USM Khénchela, sur le même score (2-1), ont réalisé une bonne opération dans la course au maintien.

Cette 26e journée sera clôturée lundi, avec au menu une lutte acharnée pour la première place : le co-leader le MCA (1e, 49 pts) recevra l'ES Sétif (4e, 38 pts), alors que le poursuivant le CR Belouizdad (3e, 44 pts), sera en appel à Chlef pour défier l'ASO (9e, 32 pts).

**LIGUE 1 MOBILIS (MISE À JOUR - 22<sup>e</sup> JOURNÉE)**

**Le coup d'envoi de MCA-USMA fixé à 20h00 (LFP)**

Le coup d'envoi du "big derby" de la capitale entre le MC Alger et l'USM Alger, prévu le vendredi 23 mai au stade du 5-Juillet, pour la mise à jour de la 22e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football , sera donné à 20h00, a annoncé la

Ligue de football professionnel (LFP), dimanche dans un communiqué. Le MCA qui occupe le poste de co-leader, en compagnie de la JS Kabylie, avec 46 points chacun, recevra avant le derby, l'ES Sétif, lundi au stade du 5-Juillet (17h00), en clôture de la 26e

journée. De son côté, l'USM Alger, a battu samedi face au Paradou AC (3-1), au stade Nelson-Mandela de Baraki, suit derrière à la 6e position avec 36 unités. Pour le compte de la mise à jour de la même journée, le CS Constantine recevra le jeudi

22 mai le MC Oran, au stade Chahid-Hamlaoui de Constantine (18h00), conclut la même source. Le CSC, avec trois autres matchs en retard, pointe à la 11e place (29 pts), alors que le MCO compte un point de plus (10e, 30 pts).

APS

## BENFICA DI MARIA JOUERA LE MONDIAL DES CLUBS

En fin de contrat en juin, Angel Di Maria (37 ans, 39 matchs et 15 buts toutes compétitions cette saison) va quitter Benfica. Mais avant de mettre les voiles, l'ailier argentin, annoncé proche de l'Inter Miami, disputera la Coupe du monde des clubs de la FIFA (15 juin-13 juillet), a annoncé le club portugais ce lundi. Pour rappel, la formation lisboète défera le Bayern Munich, Boca Juniors et Auckland City.

## MAN CITY

## LA PISTE WIRTZ ABANDONNÉE ?

annoncé sur le départ du Bayer Leverkusen, Florian Wirtz (22 ans, 45 matchs et 16 buts toutes compétitions cette saison) se retrouve entre Manchester City et le Bayern Munich. Une course à sa signature qui pourrait être "facilitée" pour le néo-champion d'Allemagne. En effet, la BBC nous apprend que le club anglais est sur le point d'abandonner la piste menant au meneur de jeu. En cause, le prix total du dossier, qui pourrait s'élever à 300 millions d'euros entre les indemnités de transfert, estimées à 150 millions d'euros, et les salaires du joueur sur la totalité de son futur contrat.

## BARCELONE DIBU MARTINEZ EN PLAN B ?

Sorti de sa retraite suite à la longue blessure de Marc-André ter Stegen, Wojciech Szczęsny (35 ans, 30 matchs toutes compétitions cette saison) a donné satisfaction au FC Barcelone, qui lui a proposé d'étendre son contrat pour deux saisons supplémentaires.

Le portier polonais doit désormais en discuter avec sa famille et, en attendant sa décision, la direction blaugrana étudie tout de même d'autres pistes.

Selon la presse barcelonaise, Mundo Deportivo en tête, la direction pense ainsi à Emilio Martínez (32 ans, 52 matchs toutes compétitions cette saison), dont les larmes lors du dernier match d'Aston Villa laissent présager un départ (voir ici). Reste à savoir si le champion du monde argentin, également suivi par Manchester United et plusieurs équipes d'Arabie Saoudite, acceptera de rejoindre la Catalogne, où il sera vraisemblablement mis en concurrence avec Ter Stegen.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

# DK NEWS

Édité par la SARL  
**DK NEWS**

Délégué général

**Benzine Lamine**

Gérant

**Faycal Laouar**

Délégué de rédaction et publication

**Dif Abdelhamid**

## LIVERPOOL SLOT S'ATTEND À UN MERCATO AGITÉ

En passe de recruter Jeremie Frimpong pour 35 millions d'euros au Bayer Leverkusen, Liverpool pourrait être un des principaux acteurs du mercato estival. En tout cas, l'entraîneur des Reds, Arne Slot, s'attend à du mouvement.

"Je pense que nous pouvons trouver une ou deux armes supplémentaires que cette équipe n'a pas. Cela ne fera que nous renforcer. C'est ce dont nous avons besoin, car nous avons vu Manchester City dépenser 200 millions de livres sterling lors du mercato de janvier. Ils le feront tous", a indiqué le manager néerlandais face à la presse.

## AL-AHLI VEIGA DE RETOUR EN EUROPE ?

Parmi les premiers joueurs du Vieux Continent à céder à la tentation saoudienne il y a deux ans, le milieu offensif d'Al-Ahli Gabri Veiga (22 ans) n'a pas encore réussi à s'acclimater totalement dans le Golfe, où il ne possède plus qu'une année de contrat. Selon Foot Mercato ce dimanche, le Celta Vigo, son ancien club, va tenter un gros coup en essayant de ramener le meneur de jeu en Galice. Une opération qui s'annonce toutefois complexe, puisque l'Atlético Madrid et Newcastle, également sur les rangs, peuvent avoir des arguments beaucoup plus convaincants.

## MAN UTD

## RASHFORD NE RÊVE QUE DU BARÇA

Parti se relancer avec Aston Villa, Marcus Rashford (27 ans, 17 matchs et 4 buts toutes compétitions avec Aston Villa cette saison) souhaite changer d'air. Selon Sport, l'attaquant anglais, qui ne devrait pas poursuivre son aventure avec Manchester United, ne rêve que du FC Barcelone.

Le buteur britannique, qui n'a pas hésité à débuter une collaboration avec le super agent Pini Zahavi, très proche des dirigeants catalans et qui défend déjà les intérêts de Robert Lewandowski et surtout Hans-Dieter Flick, doit néanmoins faire face à plusieurs obstacles sur sa route.

Manchester United attend environ 50 millions d'euros pour son transfert, un tarif élevé pour le Barça, sans compter le salaire du joueur, estimé à 400 000 euros par semaine. Toutefois, le club catalan ne priorise pas la venue d'un attaquant supplémentaire alors que la priorité absolue reste un ou plusieurs renforts en défense.

## RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00 »

FAX : 023.38.47.95 E-MAIL : contact@dknews.dz SITE : http://www.dknews.dz

**PUBLICITE :** S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews.dz IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77 E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

## **PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE**

### **Le Président de la République reçoit l'ambassadeur du Vatican**

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a reçu, lundi, l'ambassadeur du Vatican, M. Kurian Mathew Vayalunkal, qui lui a rendu une visite d'adieu au terme de sa mission en Algérie, indique un communiqué de la Présidence de la République.

L'audience s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem et du Conseiller auprès du président de la République chargé des affaires diplomatiques, M. Amar Abba.



### **Le président de la République reçoit l'ambassadeur de la République arabe sahraouie démocratique**



### **Le président de la République reçoit le président du Groupe de la BAD**

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, lundi, le président du Groupe de la Banque africaine de développement (BAD), M. Akinwumi Adesina, et la délégation l'accompagnant, indique un communiqué de la Présidence de la République.

## **ALGÉRIE - SLOVÉNIE**

### **Le ministre de la Communication reçoit l'ambassadrice de Slovénie**

Le ministre de la Communication, M. Mohamed Meziane, a reçu, lundi, l'ambassadrice de la République de Slovénie en Algérie, Urska Kramberger Mendek, indique un communiqué du ministère.

Cette rencontre, qui reflète la "dynamique croissante marquant les relations algéro-slovènes", a été l'occasion d'évoquer "l'état et perspectives des relations bilatérales dans le domaine de l'information et de la communication".

A cette occasion, les deux parties ont passé en revue "les opportunités et domaines de coopération possibles entre les entreprises médiatiques à travers la conclusion d'accords de coopération bilatérale, selon chaque domaine, notamment entre les agences de presse des deux pays".

Les deux parties ont également évoqué "les autres domaines de coopération, à savoir l'échange d'expertises, la formation et le transfert des technologies et de la connaissance dans le domaine de l'information et de la communication, outre l'échange de visites entre les journalistes".

Au terme de cette rencontre, l'accent a été mis sur "l'importance de la coopération dans le domaine de l'information et de la communication, conformément à la vision de l'Algérie et de la Slovénie pour conforter leurs positions et leurs relations dans tous les domaines", conclut le communiqué.

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a reçu, lundi, l'ambassadeur de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), M. Abdelkader Taleb Omar, qui lui a rendu une visite d'adieu au terme de sa mission en Algérie, indique un communiqué de la Présidence de la République.

La rencontre s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem, du ministre des Finances, M. Abdellah Bouzred, et de l'administrateur pour l'Algérie auprès de la BAD, Brahim Bouzeboudjen, précise le communiqué.

## **COOPÉRATION**

### **M. Attaf reçoit le directeur régional du GGGI pour la région MENA**

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf a reçu lundi à Alger, le directeur régional du Global Green Growth Institute (GGGI), pour la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du nord (MENA), Mahamadou Tounkara, indique un communiqué du ministère. Selon la même source, la rencontre a permis d'"explorer les perspectives de coopération entre l'Algérie et le GGGI dans le cadre du parachèvement des procédures d'adhésion de notre pays à cette organisation intergouvernementale, notamment dans les domaines de l'environnement, du développement durable et de la transition énergétique".

### **Mme Mansouri reçoit la directrice exécutive du secrétariat continental du MAEP**

La secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargée des Affaires africaines, Mme Bakhta Selma Mansouri a reçu, dimanche, la directrice exécutive du secrétariat continental du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP), Mme Marie-Antoinette Rose Quatre, en visite en Algérie pour participer aux Assemblées annuelles du Groupe de la Banque islamique de développement (BID), prévues à Alger du 19 au 22 mai, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines. Lors de cette rencontre, les deux parties ont souligné l'importance de poursuivre les efforts conjoints pour renforcer le rôle du MAEP, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en sa qualité de président en exercice du Forum des chefs d'Etat et de Gouvernement du Mécanisme", ajoute le communiqué. Elles ont également mis l'accent sur la nécessité "d'activer les organismes nationaux, d'ancrer les principes de la bonne gouvernance et de renforcer la concertation et la coordination au service des objectifs de développement et de la stabilité du continent", selon le même communiqué.

## **SAHARA OCCIDENTAL**

### **L'ambassadeur de la RASD salue la position de l'Algérie en faveur de la cause sahraouie**

L'ambassadeur de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) à Alger, Abdelkader Taleb Omar a salué lundi, la position indéfectible de l'Algérie en soutien de la cause sahraouie, ainsi que sa fidélité aux liens de fraternité unissant les deux peuples frères.

Dans une déclaration au sortir de l'audience que lui a accordée le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, l'ambassadeur sahraoui a mis en avant "le large soutien et la forte solidarité dont le peuple sahraoui a bénéficié de la part de son frère le peuple algérien et de l'Etat algérien en général, tout au long des décennies passées sur la terre de l'Algérie, terre du million et demi de martyrs, qui s'est tenue aux côtés de la cause sahraouie juste et l'a défendue au cours des décennies écoulées".

À l'occasion du 32e anniversaire de la création du Front Polisario et du déclenchement de la lutte armée, M. Taleb Omar a rappelé que l'Algérie "est restée fidèle à ces principes et aux liens de fraternité et d'amitié en dépit des complots et des pressions".

Il a souligné que la résistance du peuple sahraoui, il y a 52 ans, "a démontré que les propositions avancées par le régime marocain sont vaines, inefficaces et injustes", relevant que cette résistance "a battu en brèche les tentatives du Maroc de légitimer son occupation du Sahara occidental et de l'écartier de son cadre juridique en tant que question de décolonisation".

L'ambassadeur sahraoui a ajouté que ces années de résistance ont également prouvé "la volonté du peuple sahraoui et sa détermination à poursuivre la lutte", et inscrit durablement "dans la mémoire des générations successives l'attachement à l'Algérie et le renforcement des liens de fraternité entre les peuples algérien et sahraoui, pour qu'ils soient traduits par la victoire contre l'occupant et le colonialisme".

## **78<sup>ÈME</sup> SESSION DE L'ASSEMBLÉE MONDIALE DE LA SANTÉ**

### **L'Algérie salue le traité sur la prévention, la préparation et la riposte aux pandémies**

L'Algérie a salué l'aboutissement des négociations du traité sur la prévention, la préparation et la riposte aux pandémies marquant une étape "historique" dans la construction d'une gouvernance mondiale plus résiliente, plus juste et plus solidaire, a déclaré lundi à Genève, le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi.

Dans une allocution prononcée à lors de la 78<sup>ème</sup> session de l'Assemblée mondiale de la Santé, le ministre a souligné que l'Algérie value "l'aboutissement des négociations du traité sur les pandémies et met l'accent sur une gouvernance représentative, inclusive et dotée de mécanismes de redéveloppement".

Il a précisé que ce texte constitue "une avancée vers une gouvernance mondiale plus équitable et plus solidaire", mais "ne sera pas jugé à la hauteur de ses ambitions, mais sur la manière dont il sera mis en œuvre".

M. Saihi a relevé que le thème de cette 78<sup>ème</sup> Assemblée "Un monde uni pour la santé" est "très significatif" car, a-t-il dit, "nous avons compris que notre force est dans notre solidarité", estimant que la mise en œuvre des décisions qui vont découler de cet instrument juridique doit être accompagnée d'un accès "équitable" et "abordable" aux outils de prévention et de riposte, qui "doivent être reconnus mondialement comme un bien public".

"Nous devons également veiller, a-t-il déclaré, à la cohérence de ce traité avec les réformes en cours du Règlement sanitaire international", soulignant que l'efficacité du système de sécurité sanitaire mondiale dépendra de cette articulation.

Le ministre a fait savoir que l'Algérie s'est engagée, à l'occasion de l'adoption de l'Agenda 2030, à ne ménager aucun effort pour la réalisation des Objectifs de développement durable, notamment celui d'œuvrer à l'effet de "permettre à tous de vivre en bonne santé et de promouvoir le bien-être de tous à tout âge", rappelant que l'Algérie s'est dotée d'un Plan d'Action pour le Malade, fondée sur l'équité et l'accèsibilité visant à satisfaire les besoins des patients et leur donner l'entièreté confiance dans le système national de santé".

M. Saihi a fait savoir, néanmoins, que l'Algérie reste préoccupée par rapport à "la persistance des nombreux obstacles identifiés dans la stratégie mondiale pour la santé publique, l'innovation et la propriété intellectuelle qui constituent autant de défis méritant d'être relevés en vue de nous permettre de disposer d'un cadre durable et surtout pour créer un environnement propice pour l'innovation et les activités essentielles de la recherche et développement en santé".

"Nous sommes interpellés par la persistance, des effets négatifs liés à la double charge des maladies transmissibles et non transmissibles, notamment la résistance aux antimicrobiens, les effets des changements climatiques et les risques environnementaux compte tenu des difficultés d'atténuation et d'adaptation à ces risques", a-t-il relevé.

Le ministre a conclu son intervention en réitérant l'engagement de l'Algérie à "la concrétisation du droit à la santé comme droit fondamental, garantissant l'accès et la gratuité des soins à tous".

**APS**